

2026

CATALOGUE DES FORMATIONS

CESU 65



Centre d'enseignement des soins d'urgence

Introduction

Depuis 1986, l'enseignement de l'urgence fait partie de la mission des SAMU. Créé il y a plus de 20 ans, le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence 65 est l'école du SAMU de Tarbes.


Aujourd'hui, la formation est au cœur du quotidien : acquisition de nouvelles compétences, remise à niveau, obligation légales, accréditation. Notre équipe s'adapte aux besoins de chacun en maintenant son exigence de qualité.

Sommaire

Attestation de formation aux gestes et soins d'Urgences Niveau 1 et renouvellement	3
Attestation de formation aux gestes et soins d'Urgences Niveau 2 : Formation initiale et renouvellement	8
Urgences collectives et situations sanitaires exceptionnelles :	12
Formation Accueil en SAUV	15
Formation Infirmier organisateur de l'accueil	21
Attestation GSU SSE Module 1 (Annexe 3)	25
Attestation GSU SSE Module 2 (Annexe 4)	29
Attestation GSU SSE Module 5 (Annexe 7)	33
Formation Transferts infirmiers inter hospitaliers (TIIH)	35
Formation recyclage MCS	40
Formation de formateur aux gestes et soins d'urgences (GSU) et renouvellement	44

Protection des données

Le CESU 65 collecte les noms, prénoms, dates de naissance et coordonnées des apprenants à des fins d'établissement et l'envoi des attestations de formation et des diplômes, ainsi que de contact pendant et après l'action de formation. Ces données ne sont pas transmises.

<p>Action de formation</p>  <p>Centres d'Enseignement des Soins d'Urgence</p>	<h2 style="text-align: center;">Attestation de formation aux gestes et soins d'Urgences Niveau 1 et renouvellement</h2>
<p>Catégorie</p>	<p>Action de formation (L.6313-1-1)</p>
<p>Public</p>	<p>Personnels, non professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale, ou auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé. Catégories professionnelles concernées voir liste sur notre site</p>
<p>Référence</p>	<p>Règlementation : Arrêté du 1er juillet 2019 relatif à l'Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence</p>
<p>Compétences visées / objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Acquisition des connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médicale et à sa prise en charge seul ou en équipe, en attendant l'arrivée de l'équipe médicale, en lien avec les recommandations médicales de bonne pratique. • Sensibilisation en vue d'identifier son rôle dans la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle.
<p>Contenu pédagogique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier un danger immédiat et mettre en œuvre une protection adaptée au quotidien • Appliquer les règles élémentaires d'hygiène • Identifier et arrêter une hémorragie externe ou extériorisée • Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et réaliser les gestes adéquats • Identifier l'inconscience et assurer la libération des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée • Identifier l'arrêt cardiaque d'un adulte, d'un enfant ou d'un nourrisson et réaliser une réanimation cardio-pulmonaire de base dans le cadre professionnel sans ou avec matériel (DAE) et dans le cadre privé • Identifier les signes de gravité d'un malaise et d'un traumatisme cutané et/ou osseux et effectuer les gestes adéquats • Alerter le SAMU (15) ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales • Réaliser une alerte pertinente • Participer au relevage et au brancardage • Identifier son rôle en cas de déclenchement du Plan Blanc • Être sensibilisé aux risques NRBC
<p>Méthode pédagogique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Techniques de pédagogie active basées sur la prise en compte de connaissances antérieures et de la participation active de l'apprenant à l'acquisition de nouvelles compétences • Travaux de groupe, résolution de problèmes, ateliers procéduraux, séances de simulation de mises en situation d'urgence, adaptées au contexte et aux compétences professionnelles de l'apprenant.
<p>Prérequis</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Attestation initiale : aucun • Renouvellement attestation : AFGSU 1 en cours de validité, datant de moins de 4 ans révolus.
<p>Formateurs</p>	<p>Formateur GSU : Médecins urgentistes - infirmiers - Infirmiers anesthésistes - Ambulanciers - aides-soignants</p>

Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation sommative durant la formation et lors des mises en situation simulées d'urgences vitales ou potentielles : hiérarchisation de sa conduite et réalisation de gestes adaptés enseignés • Evaluation de la formation par les stagiaires • Evaluation à distance : rétention des connaissances, impact pratique sur le lieu professionnel 			
Validation de la formation	Certificat de participation et Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence			
Statistiques	AFGSU 1	Année 2021	Année 2022	Année 2024
	Nombre de sessions	3	5	4
	Nombre de bénéficiaires de la formation	28	53	32
	Taux de validation de l'attestation			100%
	Nombre d'abandons en cours de formation			0
	Taux de retour de questionnaire de satisfaction	100 %		100%
	Taux de satisfaction	100 %		100%
Durée	14h (2 jours) en première délivrance / 7 heures (1 jour) en renouvellement			
Tarif	285 euros en première délivrance / 180 euros en renouvellement			
Sessions 2026	Voir le calendrier de formation sur le site			
Inscription	Voir les modalités d'inscription sur le site ou auprès du secrétariat du CESU.			
Localisation	Le CESU est situé sur le site principal du Centre hospitalier de Tarbes, bâtiment EST (ancienne crèche), boulevard de Lattre de Tassigny, 65000 Tarbes. Voir plan d'accès sur le site.			
Prestations logistiques	Le parking est partagé avec les usagers de l'hôpital. Le CESU 65 ne gère pas le repas lors de la pause du midi. Cependant, l'agent en formation peut acheter un ticket au niveau de l'accueil de l'hôpital pour déjeuner au restaurant du Centre Hospitalier de Tarbes.			
Accessibilité aux personnes en situation de handicap	<p>Si vous êtes une personne en situation de handicap, merci de le signaler à notre secrétariat pour que nous puissions étudier les adaptations nécessaires avec nos référents handicap afin de vous accompagner dans votre parcours de formation.</p> <p>Classé Etablissement Recevant du Public, le CESU 65 répond aux normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite.</p> <p>Sur demande du financeur, cette action de formation peut également être réalisée sur un site autre que le CESU 65. Dans ce cas, c'est au financeur de s'assurer des conditions d'accessibilité des personnes à mobilité réduite.</p> <p>Certains membres du personnel sont formés selon les normes de l'Agefiph pour être référents HANDICAP. N'hésitez pas à contacter par e-mail le secrétariat du CESU 65 , pour être mis en relation avec les référents Handicap.</p>			
Sécurité	<p>Le CESU 65 est autorisé à poursuivre son exploitation par arrêté préfectoral en date du 16/11/2021. Il répond donc aux normes de sécurité et d'incendie.</p> <p>Sur demande du financeur, cette action de formation peut également être réalisée sur un site autre que l'Institut. Dans ce cas, c'est au financeur de s'assurer des conditions de sécurité et d'incendie.</p>			
Contact (e-mail)	Vous pouvez adresser aux secrétaires du CESU 65 vos demandes d'information par e-mail sur l'adresse cesu65@ch-tarbes-vic.fr ou par téléphone au 05 62 54 51 93			

Programme
AFGSU 1

Programme : 14 heures

Jour 1 : Matin 08h45 → 12h15

Accueil, Présentation du groupe, Présentation de la formation

Urgences vitales

- L'Alerte au SAMU (15) ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, identifier les signes de gravité d'un malaise.
- L'obstruction aiguë des voies aériennes identifier, prendre en charge et réaliser les gestes adéquats.
- Arrêter une hémorragie externe, y compris avec un garrot. Appliquer les règles élémentaires d'hygiène et de protection.
- L'inconscience : identifier, prendre en charge et réaliser la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée.

Jour 1 : Après-midi 13h30 → 17h00

- L'arrêt cardiaque : identifier, prendre en charge et réaliser une réanimation cardio pulmonaire (RCP) de base et avec matériel (défibrillateurs semi-automatiques DSA), défibrillateurs automatiques DA).
- Mises en situation simulées

Jour 2 : : Matin 08h45 → 12h15

Urgences potentielles

- Identifier les signes de gravité d'une brûlure, d'un traumatisme osseux ou cutané et effectuer les gestes adéquats, appliquer les règles élémentaires d'hygiène.
- Participer au relevage et au brancardage.
- En l'absence de médecin proche, demander conseil au SAMU (15) ou appeler le N° interne dédié et transmettre les observations en respectant les règles déontologiques et professionnelles, suivre les conseils donnés.

Jour 2 : Après-midi 13h30 → 17h00

Module « urgences collectives et situations sanitaires exceptionnelles » permettant :

- De comprendre le concept de situations sanitaires exceptionnelles et de connaître l'organisation de la réponse du système de santé (dispositif ORSAN) et son articulation avec le dispositif de réponse de la sécurité civile (dispositif ORSEC) ;
- De s'intégrer dans les plans de gestion des situations sanitaires exceptionnelles des établissements de santé ou médico-sociaux, en fonction de la profession exercée et du lieu d'exercice ;
- D'être sensibilisé à l'accueil d'un afflux de blessés notamment par armes de guerre et aux techniques du damage control ;
- D'être sensibilisé aux risques NRBC-E et aux premières mesures à mettre en œuvre
- Dans ce type de situation (protection et décontamination d'urgence) :
 - D'identifier un danger dans l'environnement et d'appliquer les consignes de protection et de sécurité adaptées notamment en cas d'alerte des populations ou lors d'un événement exceptionnel au sein de l'établissement.
- Connaître les principes de la prise en charge médico-psychologique des victimes, de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès.

Programme
AFGSU 1

- Mises en situation simulées
- Evaluation, Bilan de stage

Validation du stage :

- Présence à l'ensemble de l'enseignement,
- Réalisation des gestes techniques,
- Comportement adapté lors de 2 mises en situation dont un ACR.

Matin 08h45 → 12h15

Accueil

Présentation du groupe, Tour de table des situations d'urgence rencontrées après la formation initiale, difficultés rencontrées.

Présentation de la formation

Modules « Urgences vitales et potentielles »

Objectifs :

- Réactualiser les connaissances concernant les situations d'urgence vitales et potentielles
- Identifier des situations d'urgence et reconnaître leurs signes de gravité : situations de malaises (détresses neurologiques : inconscient, accident vasculaire cérébral, convulsion, détresses circulatoires : une douleur thoracique, sepsis, hémorragie, détresses respiratoires, anaphylaxie), arrêt cardiorespiratoire
- Appliquer les règles élémentaires d'hygiène et de protection,
- Initier les gestes de soins d'urgence
- En l'absence de médecin proche, demander conseil au SAMU (15) ou appeler le N° interne dédié transmettre les observations, et suivre les conseils donnés
- S'inscrire dans une action collective en développant ses compétences individuelles de façon à optimiser la prise en charge médicale du malade

Méthodes :

- Pédagogie active, jeux en groupe,
- Révision des gestes avec ateliers procéduraux,
- Mises en situation simulées
-

Après-midi 13h30 → 17h00

Module « urgences collectives et situation sanitaire exceptionnelle » permettant :


- De comprendre le concept de situations sanitaires exceptionnelles et de connaître l'organisation de la réponse du système de santé (dispositif ORSAN) et son articulation avec le dispositif de réponse de la sécurité civile (dispositif ORSEC) ;
- De s'intégrer dans les plans de gestion des situations sanitaires exceptionnelles des établissements de santé ou médico-sociaux, en fonction de la profession exercée et du lieu d'exercice ;
- D'être sensibilisé à l'accueil d'un afflux de blessés notamment par armes de guerre et aux techniques du damage control ;
- D'être sensibilisé aux risques NRBC-E et aux premières mesures à mettre en œuvre
- Dans ce type de situation (protection et décontamination d'urgence) :
 - D'identifier un danger dans l'environnement et d'appliquer les consignes de protection et de sécurité adaptées notamment en cas d'alerte des populations ou lors d'un événement exceptionnel au sein de l'établissement.
- Connaître les principes de la prise en charge médico-psychologique des victimes, de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès.

- **Mises en situation simulées**

- **Evaluation, Bilan de stage**

Validation du stage :

- Présence à l'ensemble de l'enseignement,
- Réalisation des gestes techniques,
- Comportement adapté lors de 2 mises en situation dont un ACR.

<p>Action de formation</p>  <p>Centres d'Enseignement des Soins d'Urgence</p>	<h2 style="text-align: center;">Attestation de formation aux gestes et soins d'Urgences Niveau 2 : Formation initiale et renouvellement</h2>
<p>Catégorie</p>	<p>Action de formation (L.6313-1-1)</p>
<p>Public</p>	<p>Personnels professionnels de santé (c'est-à-dire exerçant une des professions de santé inscrites dans la 4^{ème} partie du Code de la Santé Publique ou étudiants inscrits à la faculté, dans une école ou une institut de formation préparant à l'une de ces professions de santé : aide-soignant (AS), infirmier (IDE), médecin, sage-femme, kinésithérapeute, dentiste, etc.), Auxiliaires de Régulation Médicale (ARM), Auxiliaires ambulancier, Aide Médico-psychologique (AMP), Accompagnant Éducatif et Social (AES), Auxiliaires de vie sociale (AVS), Assistants médicaux, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale, ou auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé. Catégories professionnelles concernées voir liste sur notre site.</p>
<p>Référence</p>	<p>Réglementation : Arrêté du 1er juillet 2019 relatif à l'Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence</p>
<p>Compétences visées / objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Acquisition des connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médicale et à sa prise en charge seul ou en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale en lien avec les recommandations médicales de bonne pratique. • Sensibilisation en vue d'identifier son rôle dans la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle.
<p>Contenu pédagogique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier un danger immédiat et mettre en œuvre une protection adaptée au quotidien • Appliquer les règles élémentaires d'hygiène • Appliquer les règles de protection face à un risque infectieux • Alerter le SAMU (15) ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales • Réaliser une alerte pertinente • Identifier et arrêter une hémorragie externe, interne ou extériorisée • Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et réaliser les gestes adéquats • Identifier l'inconscience et assurer la libération des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée • Identifier l'arrêt cardiaque d'un adulte, d'un enfant ou d'un nourrisson et dans le cadre professionnel réaliser une réanimation cardio-pulmonaire avec le matériel d'urgence prévu (chariot d'urgence, matériel embarqué, matériel de ventilation, défibrillateur) en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique • Identifier les signes de gravité d'un malaise et d'un traumatisme cutané et/ou osseux et effectuer les gestes adéquats • Mettre en œuvre des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux • Appliquer les procédures de maintenance et de matériovigilance des matériels d'urgence • Utiliser le matériel d'immobilisation adapté à un traumatisme • Effectuer un relevage et un brancardage • Faire face à un accouchement inopiné • Enlever un casque intégral • S'intégrer dans la mise en œuvre des plans sanitaires, des plans de secours et des plans blancs, selon le rôle prévu pour la profession exercée <p style="text-align: center;">Identifier son rôle en cas d'activation des annexes NRBC.</p>

Méthode pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> Techniques de pédagogie active basées sur la prise en compte de connaissances antérieures et la participation active de l'apprenant à l'acquisition de nouvelles compétences Travaux de groupe, résolution de problèmes, ateliers procéduraux, séances de simulation mises en situation d'urgence, adaptées au contexte et aux compétences professionnelles de l'apprenant 			
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Attestation initiale : en cours d'obtention ou titulaire d'un diplôme de profession de santé inscrits en 4ème partie du code de Santé Publique ou diplôme Auxiliaires de Régulation Médicale (ARM), Auxiliaires ambulancier, Aide Médico-psychologique (AMP), Accompagnant Éducatif et Social (AES), Auxiliaires de vie sociale (AVS), Assistants médicaux. Renouvellement attestation : AFGSU 2 en cours de validité, datant de moins de 4 ans révolus. 			
Formateurs	<ul style="list-style-type: none"> Formateur GSU : Médecins urgentistes - infirmiers - Infirmiers anesthésistes - Ambulanciers - aides-soignants 			
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation sommative durant la formation et lors des mises en situation d'urgence vitale : hiérarchisation de sa conduite et réalisation de gestes adaptés enseignés Évaluation de la formation par les stagiaires Évaluation à distance : rétention des connaissances, impact pratique sur le lieu professionnel 			
Validation de la formation	Certificat de participation et Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence			
Statistiques	AFGSU 2			
		<i>Année 2021</i>	<i>Année 2022</i>	<i>Année 2024</i>
	Nombre de sessions	25	28	24
	Nombre de bénéficiaires de la formation	296	311	263
	Taux de validation de l'attestation			100%
	Nombre d'abandons en cours de formation			0
	Taux de retour de questionnaire de satisfaction	100 %		En cours
	Taux de satisfaction	100 %		En cours
	AFGSU Renouvellement			
		<i>Année 2021</i>	<i>Année 2022</i>	<i>Année 2024</i>
	Nombre de sessions	34	33	15
	Nombre de bénéficiaires de la formation	469	479	140
	Taux de validation de l'attestation			100%
	Nombre d'abandons en cours de formation			0
Taux de retour de questionnaire de satisfaction	100 %		En cours	
Taux de satisfaction	98.9%		En cours	
Durée	21h (3 jours) en première délivrance / 7 heures (1 jour) en renouvellement			
Tarifs	465 euros en première délivrance / 180 euros en renouvellement			
Sessions 2026	Voir le calendrier de formation sur le site.			
Inscription	Voir les modalités d'inscription sur le site ou auprès du secrétariat du CESU.			
Localisation	Le CESU est situé sur le site principal du Centre hospitalier de Tarbes, bâtiment Est (ancienne crèche), boulevard de Lattre de Tassigny, 65000 Tarbes. Voir plan d'accès sur le site.			

Prestations logistiques	<p>Le parking est partagé avec les usagers de l'hôpital.</p> <p>Le CESU 65 ne gère pas le repas lors de la pause du midi. Cependant, l'agent en formation peut acheter un ticket au niveau de l'accueil de l'hôpital pour déjeuner au restaurant du Centre Hospitalier de Tarbes-Lourdes.</p>
Accessibilité aux personnes en situation de handicap	<p>Si vous êtes une personne en situation de handicap, merci de le signaler à notre secrétariat pour que nous puissions étudier les adaptations nécessaires avec nos référents handicap afin de vous accompagner dans votre parcours de formation.</p> <p>Classé Etablissement Recevant du Public, le CESU 65 répond aux normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite.</p> <p>Sur demande du financeur, cette action de formation peut également être réalisée sur un site autre que le CESU 65. Dans ce cas, c'est au financeur de s'assurer des conditions d'accessibilité des personnes à mobilité réduite.</p> <p>Certains membres du personnel sont formés selon les normes de l'Agefiph pour être référents HANDICAP. N'hésitez pas à contacter par e-mail le secrétariat du CESU 65, pour être mis en relation avec les référents Handicap.</p>
Sécurité	<p>Le CESU 65 est autorisé à poursuivre son exploitation par arrêté préfectoral en date du 16/11/2021. Il répond donc aux normes de sécurité et d'incendie.</p> <p>Sur demande du financeur, cette action de formation peut également être réalisée sur un site autre que l'Institut. Dans ce cas, c'est au financeur de s'assurer des conditions de sécurité et d'incendie.</p>
Contact (e-mail)	<p>Vous pouvez adresser aux secrétaires du CESU 65 vos demandes d'information par e-mail sur l'adresse cesu65@ch-tarbes-vic.fr ou par téléphone au 05 62 54 51 93</p>
Programme AFGSU 2	<p><u>Programme : 21 heures</u></p> <p><u>Jour 1 : Matin 08h45 → 12h15</u></p> <p>Accueil, Présentation du groupe, Présentation de la formation Méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pédagogie active, jeux en groupe - Révision des gestes - Mises en situation <p>Urgences vitales</p> <p><u>L'Alerte aux numéros d'appel d'urgences</u> dont SAMU (15) ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales : Savoir effectuer une alerte pertinente : quand appeler, qui appeler, quoi dire ?</p> <p><u>Malaise :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier une situation de malaise et rechercher les signes de gravité d'un malaise, • Appliquer les règles élémentaires d'hygiène et de protection, • Utiliser des appareils non invasifs d'évaluation et surveillance des paramètres vitaux (chariot d'urgence), • Alerter et transmettre les observations prise en compte du dossier médical, en respectant les règles déontologiques et professionnelles et suivre les conseils donnés.

Hémorragie :

- Reconnaître une hémorragie et rechercher ses critères de gravité,
- Arrêter une hémorragie externe, en appliquant les règles élémentaires d'hygiène et de protection,
- Initier les soins d'urgence à l'aide du matériel du chariot d'urgence, utiliser des appareils non invasifs d'évaluation et surveillance des paramètres vitaux (chariot d'urgence),
- Alerter et transmettre les observations prises en compte du dossier médical, en respectant les règles déontologiques et professionnelles et suivre les conseils donnés,
- Connaître la procédure en cas d'accident exposition au sang.

L'obstruction aiguë des voies aériennes

- Reconnaître une obstruction respiratoire et distinguer une obstruction totale d'une obstruction partielle,
- Agir selon le type d'obstruction en appliquant les règles élémentaires d'hygiène et de protection, et effectuer les soins d'urgence à l'aide du matériel du chariot d'urgence,
- Utiliser des appareils non invasifs d'évaluation et de surveillance des paramètres vitaux (chariot d'urgence),
- Alerter et transmettre les observations prises en compte du dossier médical, en respectant les règles déontologiques et professionnelles et suivre les conseils donnés.

Jour 1 : Après-midi 13h30 → 17h00

Mises en situation malaises, hémorragie, obstruction aiguë des voies aériennes

Urgences potentielles

Traumatisme osseux, plaie cutanée, brûlure

- Rechercher les signes de gravité d'une brûlure, d'un traumatisme osseux ou d'une plaie cutanée,
- Agir en appliquant les règles élémentaires d'hygiène,
- Evaluer et surveiller les paramètres vitaux en utilisant des appareils non invasifs (chariot d'urgence),
- En l'absence de médecin proche, demander conseil au SAMU (15) ou appeler le N° interne dédié, transmettre les observations en respectant les règles déontologiques et professionnelles et suivre les conseils donnés,
- Participer au relevage et au brancardage.

- **Bilan de la journée**

Jour 2 : Matin 08h45 → 12h15

Retour de la veille : boîte à gestes

Urgences vitales

L'inconscience :

- Reconnaître une personne inconsciente en ventilation spontanée,
- Agir : libérer et protéger les voies aériennes et initier les soins d'urgence à l'aide du chariot d'urgence en appliquant les règles élémentaires d'hygiène,
- Utiliser des appareils non invasifs d'évaluation et de surveillance des paramètres vitaux (chariot d'urgence),
- Alerter et transmettre les observations prises en compte du dossier médical, en respectant les règles déontologiques et professionnelles et suivre les conseils donnés.

L'arrêt cardiorespiratoire de l'adulte (ACR)

- Reconnaître une personne adulte en arrêt cardiorespiratoire,
- Agir : alerter et réaliser, seul ou en équipe, une réanimation cardio pulmonaire (RCP) de base avec matériel (défibrillateurs semi-automatique, (DSA), défibrillateurs automatiques, (DA)), initier les soins d'urgence et anticiper la réanimation spécialisée à l'aide du chariot d'urgence en appliquant les règles élémentaires d'hygiène,
- Utiliser des appareils non invasifs d'évaluation et surveillance des paramètres vitaux (chariot d'urgence),
- Transmettre les observations prises en compte du dossier médical, en respectant les règles déontologiques et professionnelles et suivre les conseils donnés,
- Connaître les cas particuliers et leurs particularités de prise en charge.

Jour 2 : Après-midi 13h30 → 17h00

L'arrêt cardiorespiratoire de l'enfant et du nourrisson (ACR)

- Reconnaître un enfant et un nourrisson en arrêt cardiorespiratoire, connaître les particularités pédiatriques de la prise en charge de l'ACR,
- Agir : alerter et réaliser, seul ou en équipe, une réanimation cardio pulmonaire (RCP) de base avec matériel (défibrillateurs semi-automatique, (DSA), défibrillateurs automatique, (DA)), initier les soins d'urgence et anticiper la réanimation spécialisée à l'aide du chariot d'urgence en appliquant les règles élémentaires d'hygiène,
- Utiliser des appareils non invasifs d'évaluation et surveillance des paramètres vitaux (chariot d'urgence),
- Transmettre les observations prises en compte du dossier médical, en respectant les règles déontologiques et professionnelles et suivre les conseils donnés.
- Mises en situation simulées
- Bilan de la journée

Jour 3 : Matin 08h45 → 12h15

Retour de la veille : boîte à gestes

Urgences collectives et situations sanitaires exceptionnelles :

- Comprendre le concept de situations sanitaires exceptionnelles et connaître l'organisation de la réponse du système de santé (dispositif ORSAN) et son articulation avec le dispositif de réponse de la sécurité civile (dispositif ORSEC),
- S'intégrer dans les plans de gestion des situations sanitaires exceptionnelles des établissements de santé ou médico-sociaux, en fonction de la profession exercée et du lieu d'exercice,
- Etre sensibilisé à l'accueil d'un afflux de blessés notamment par armes de guerre et aux techniques du damage control,
- Etre sensibilisé aux risques NRBC-E et aux premières mesures à mettre en œuvre dans ce type de situation (protection et décontamination d'urgence),
- Identifier un danger dans l'environnement et d'appliquer les consignes de protection et de sécurité adaptées notamment en cas d'alerte des populations ou lors d'un événement exceptionnel au sein de l'établissement,
- Connaître les principes de la prise en charge médico-psychologique des victimes, de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès.

Jour 3 : Après-midi 13h30 → 17h00

L'accouchement inopiné :

- Reconnaître un accouchement inopiné et ses différentes phases,
 - Initier des mesures adaptées, des soins pour la mère et l'enfant face à un accouchement inopiné selon les différentes phases en appliquant les règles élémentaires d'hygiène,
 - Utilisation des appareils non invasifs d'évaluation et surveillance des paramètres vitaux (chariot d'urgence),
 - En l'absence de médecin proche, demander conseil au SAMU (15) ou appeler le N° interne dédié transmettre les observations en respectant les règles déontologiques et professionnelles et suivre les conseils donnés.
-
- **Mises en situation simulées portant sur l'ensemble des 3 jours**
 - **Evaluation, Bilan de stage**

Validation du stage :

- Présence à l'ensemble de l'enseignement,
- Réalisation des gestes techniques,
- Comportement adapté lors de 2 mises en situation dont un ACR.

Programme : 7 heures

Matin 08h45 → 12h15

Accueil

Présentation du groupe, Tour de table des situations d'urgence rencontrées après la formation initiale, difficultés rencontrées

Présentation de la formation

Modules « Urgences vitales et potentielles »

Objectifs :

- Réactualiser les connaissances concernant les situations d'urgence vitales et potentielles
- Identifier des situations d'urgence et reconnaître leurs signes de gravité : situations de malaise (détrences neurologiques : inconscient, accident vasculaire cérébral, convulsion ; détrences circulatoires : une douleur thoracique, sepsis, hémorragie ; détrences respiratoires ; anaphylaxie), arrêt cardiorespiratoire.
- Appliquer les règles élémentaires d'hygiène et de protection,
- Initier les gestes de soins d'urgence,
- En l'absence de médecin proche, demander conseil au SAMU (15) ou appeler le N° interne dédié transmettre les observations, et suivre les conseils donnés
- S'inscrire dans une action collective en développant ses compétences individuelles de façon à optimiser la prise en charge médicale du malade.

Méthodes :

- Pédagogie active, jeux en groupe
- Révision des gestes
- Mises en situation


Après-midi 13h30 → 17h00

Module « urgences collectives et situation sanitaire exceptionnelle » permettant :

- De comprendre le concept de situations sanitaires exceptionnelles et de connaître l'organisation de la réponse du système de santé (dispositif ORSAN) et son articulation avec le dispositif de réponse de la sécurité civile (dispositif ORSEC) ;
 - De s'intégrer dans les plans de gestion des situations sanitaires exceptionnelles des établissements de santé ou médico-sociaux, en fonction de la profession exercée et du lieu d'exercice ;
 - D'être sensibilisé à l'accueil d'un afflux de blessés notamment par armes de guerre et aux techniques du damage control ;
 - D'être sensibilisé aux risques NRBC-E et aux premières mesures à mettre en œuvre
 - Dans ce type de situation (protection et décontamination d'urgence) :
 - D'identifier un danger dans l'environnement et d'appliquer les consignes de protection et de sécurité adaptées notamment en cas d'alerte des populations ou lors d'un événement exceptionnel au sein de l'établissement ;
 - Connaître les principes de la prise en charge médico-psychologique des victimes, de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès.
-
- **Mises en situation simulées**
 - **Evaluation, Bilan de stage**

Validation du stage :

- Présence à l'ensemble de l'enseignement,
- Réalisation des gestes techniques,
- Comportement adapté lors de 2 mises en situation dont un ACR.

<p>Action de formation</p>  <p>Centres d'Enseignement des Soins d'Urgence</p>	<h2>Formation Accueil en SAUV</h2>
<p>Catégorie</p>	<p>Action de formation (L.6313-1-1)</p>
<p>Public</p>	<p>Personnels Infirmiers et aide soignants destinés à travailler dans un service d'urgence en formation initiale ou travaillant dans un service d'urgence ou de soins critiques (réanimation, unité de surveillance continue, unité de soins intensifs en cardiologie) et souhaitant réactualiser leurs connaissances en formation continue.</p>
<p>Référence</p>	<p>Recommandations de sociétés savantes (SFMU, SFAR) Recommandations 2021 du European Resuscitation Council sur l'ACR Leleu et al. Analyse des troubles du rythme et de la conduction graves sur le scope (2013) Réanimation DOI 10.1007/s13546-013-0648-5. RFE Intubation difficile et extubation en anesthésie chez l'adulte (2017), Anesth Reanim. 2017; 3: 552-571</p>
<p>Compétences visées / objectif</p>	<p>La formation Accueil en SAUV s'adresse aux infirmiers et aide soignants et a pour objet l'acquisition de connaissances nécessaires, en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique, à</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueillir un patient en SAUV et en service de soins critiques • Reconnaître et agir face à une détresse vitale selon la méthode ABCDEF. • Être capable de se positionner dans une équipe. • Mettre en condition un malade en détresse vitale dans une salle de déchoquage/SAUV ou en service de soins critiques • Anticiper et prioriser les soins selon la méthode ABCDEF. • Mettre en œuvre un traitement et surveiller le patient, réévaluer les fonctions vitales selon la méthode ABCDEF. • Communiquer, travailler en équipe. • Communiquer avec le patient, la famille.
<p>Contenu pédagogique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et accueillir dans une SAUV un patient présentant : <ul style="list-style-type: none"> ○ Une dysfonction respiratoire, cardiocirculatoire, neurologique ○ Un patient polytraumatisé ○ Un arrêt cardio respiratoire adulte • Connaître les spécificités de l'accueil pédiatrique d'un enfant présentant une détresse vitale • Dans une SAUV (ou en service de soins critiques) : organiser en équipe et hiérarchiser les actions du déchoquage avec le matériel d'urgence prévu d'un patient présentant une dysfonction respiratoire, neurologique, cardiocirculatoire, polytraumatisme ou arrêt cardiaque, selon la méthode (X)ABCDEF, en appliquant les règles élémentaires d'hygiène et de protection et en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique : <ul style="list-style-type: none"> ○ Installation du malade, conditionnement, mise en place et traçabilité de la surveillance ○ Préparation, administration, traçabilité des traitements médicamenteux ○ Préparer et utiliser le matériel d'urgence prévu et sa traçabilité dans une SAUV : chariot d'urgence, oxygénation, aspiration, scope multiparamétrique, défibrillateur, respirateur (dont VNI), matériels pour intubation orotrachéale et intubation difficile, drainage thoracique, voies centrales, cathéter artériel, cathéter intraosseux, accélérateur de perfusion, autotransfusion, ceinture pelvienne, attelle de Donway, planche à masser (Lucas°) etc.

- Maîtriser l'utilisation des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux, identifier et communiquer les anomalies de fonctionnement

Mises en situation sur mannequin de simulation

Contenu pédagogique				
Méthode pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> • Technique de pédagogie active basée sur la prise en compte de connaissances antérieures et la participation active de l'apprenant à l'acquisition de nouvelles compétences • Travaux de groupe, résolution de problèmes, • Ateliers procéduraux, • Séances de simulation mises en situation d'urgence dans un environnement reproduisant une salle de déchocage / SAUV 			
Prérequis	Pas de prérequis			
Formateurs	• Enseignants CESU, formateurs GSU : Médecins urgentiste - infirmiers - Infirmiers anesthésistes			
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des acquis tout au long de la formation (quizz, études de cas, mise en situation simulée professionnelle, jeux de rôle, débriefing) • Evaluation de la formation par les stagiaires • Evaluation à distance : impact pratique sur le lieu professionnel 			
Validation de la formation	Certificat de participation à l'action de formation			
Statistiques	Formation accueil aux urgences et SAUV	Année 2021	Année 2022	Année 2024
	Nombre de sessions	2	2	1
	Nombre de bénéficiaires de la formation	16	17	10
	Taux de validation de l'attestation			100%
	Nombre d'abandons en cours de formation			0
	Taux de retour de questionnaire de satisfaction	100 %		100%
	Taux de satisfaction	100 %		100%
Durée	21 heures (3 jours) en présentiel			
Tarifs	540 euros			
Sessions 2026	Voir le calendrier de formation sur le site			
Inscription	Voir les modalités d'inscription sur le site, ou auprès du secrétariat.			
Localisation	Le CESU est situé sur le site principal du Centre hospitalier de Tarbes, bâtiment Est (ancienne crèche), boulevard de Lattre de Tassigny, 65000 Tarbes. Voir plan d'accès sur le site			
Prestations logistiques	<p>Le parking est partagé avec les usagers de l'hôpital.</p> <p>Le CESU 65 ne gère pas le repas lors de la pause du midi. Cependant, l'agent en formation peut acheter un ticket au niveau de l'accueil de l'hôpital pour déjeuner au restaurant du Centre Hospitalier de Tarbes-Lourdes.</p>			

Accessibilité aux personnes en situation de handicap	<p>Si vous êtes une personne en situation de handicap, merci de le signaler à notre secrétariat pour que nous puissions étudier les adaptations nécessaires avec nos référents handicap afin de vous accompagner dans votre parcours de formation.</p> <p>Classé Etablissement Recevant du Public, le CESU 65 répond aux normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite.</p> <p>Sur demande du financeur, cette action de formation peut également être réalisée sur un site autre que le CESU 65. Dans ce cas, c'est au financeur de s'assurer des conditions d'accessibilité des personnes à mobilité réduite.</p> <p>Certains membres du personnel sont formés selon les normes de l'Agefiph pour être référents HANDICAP. N'hésitez pas à contacter par e-mail le secrétariat du CESU 65 , pour être mis en relation avec les référents Handicap.</p>
Sécurité	<p>Le CESU 65 est autorisé à poursuivre son exploitation par arrêté préfectoral en date du 16/11/2021. Il répond donc aux normes de sécurité et d'incendie.</p> <p>Sur demande du financeur, cette action de formation peut également être réalisée sur un site autre que l'Institut. Dans ce cas, c'est au financeur de s'assurer des conditions de sécurité et d'incendie.</p>
Contact (e-mail)	<p>Vous pouvez adresser aux secrétaires du CESU 65 vos demandes d'information par e-mail sur l'adresse cesu65@ch-tarbes-vic.fr ou par téléphone au 05 62 54 51 93</p>
Programme SAUV	<p><u>Programme : 21 heures</u></p> <p><u>Jour 1 : Matin 08h45 → 12h15 Après-midi 13h30 → 17h00</u></p> <p style="text-align: center;">Accueil, Présentation du groupe, Présentation de la formation</p> <p>Méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pédagogie active, ▪ Révision des gestes, techniques procédurales ▪ Mises en situation sur mannequin de simulation et environnement reproduisant une SAUV <p style="margin-left: 20px;">• Urgences vitales</p> <p>Salle d'accueil des urgences vitales (SAUV) : mise en place, gestion et utilisation du matériel dédié. Accueillir un malade en SAUV, identifier et agir face à une détresse vitale : la classification (X)ABCDEF outil d'aide à l'anticipation, priorisation des soins à mettre en œuvre en équipe. Surveillance des paramètres vitaux.</p> <p>Cas clinique d'introduction, mise en situation sur mannequin (anaphylaxie).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Défaillance de la fonction respiratoire aux urgences <p><u>Dans la Salle d'Accueil des Urgences Vitales :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Appliquer les règles élémentaires d'hygiène et de protection. ▪ Organiser le travail en équipe et hiérarchiser les actions du déchocage d'une dysfonction respiratoire selon (X)ABCDEF et en application des protocoles d'urgences vitales établis selon les recommandations médicales françaises de bonne pratique : <ul style="list-style-type: none"> - Installation du malade, conditionnement, mise en place et traçabilité de la surveillance non invasive, - Préparation, administration, traçabilité des traitements médicamenteux, - Préparation, utilisation, surveillance et traçabilité du matériel prévu dans une SAUV : ventilation non invasive (VSAI- PEEP), drainage thoracique (valise de drainage), préparation d'une intubation orotrachéale standard ou d'une intubation difficile. ▪ Surveillance d'un patient sous oxygénothérapie, sous aérosol, après drainage thoracique, en ventilation non invasive, intubé en ventilation contrôlée : maîtriser l'utilisation des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux, identifier les anomalies de fonctionnement.

- Communiquer en équipe : transmettre les observations, déroulement des soins et surveillance du patient et des paramètres vitaux.

- Mises en situation sur mannequin (cas clinique 2 : asthmatique/BPCO)

-

Jour 2 : Matin 08h45 → 12h15 Après-midi 13h30 → 17h00

Retour sur le premier jour

- **Défaillance de la fonction cardio-circulatoire aux urgences**

Dans la Salle d'Accueil des Urgences Vitales :

- Appliquer les règles élémentaires d'hygiène et de protection.
- Organiser le travail en équipe et hiérarchiser les actions du déchocage d'une dysfonction circulatoire selon (X)ABCDEF et en application des protocoles d'urgences vitales établis selon les recommandations médicales françaises de bonne pratique :
- Installation du malade, conditionnement et mise en place et traçabilité de la surveillance non invasive,
- Préparation, administration, traçabilité des traitements médicamenteux : traitement du SCA, thrombolyse, remplissage vasculaire.
- Préparation, utilisation, surveillance et traçabilité du matériel prévu dans une SAUV.
- Surveillance d'un patient en cours de traitement d'une défaillance circulatoire : Maîtriser l'utilisation des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux, identifier les anomalies de fonctionnement.
- Communiquer en équipe : transmettre les observations, déroulement des soins et surveillance du patient et des paramètres vitaux.

Mises en situation sur mannequin.

- **Arrêt cardiorespiratoire adulte aux urgences**

Dans la Salle d'Accueil des Urgences Vitales :

- Appliquer les règles élémentaires d'hygiène et de protection.
- Organiser le travail en équipe et hiérarchiser les actions du déchocage d'un arrêt cardio-respiratoire selon (X)ABCDEF et en application des protocoles d'urgences vitales établis selon les recommandations médicales françaises de bonne pratique :
- Installation du malade, conditionnement et mise en place et traçabilité de la surveillance non invasive,
- Préparation, administration, traçabilité des traitements médicamenteux d'un arrêt cardiorespiratoire et de ses causes curables 4H4T : traitement des anomalies métaboliques, prévention des troubles du rythme cardiologique, préparation d'antidotes.
- Préparation, utilisation, surveillance et traçabilité du matériel prévu dans une SAUV pour la prise en charge d'un arrêt cardio-respiratoire et de ses causes curables 4H4T ou après récupération rythme cardiaque spontané (LUCAS, défibrillateur, préparation d'une intubation orotrachéale standard ou d'une intubation difficile, respirateur, capnographe, exsufflation de pneumothorax compressif, thoracostomie, drainage thoracique, couverture chauffante).
- Surveillance d'un patient en cours de traitement d'un arrêt cardio-respiratoire et de ses causes curables 4H4T ou après récupération d'un rythme cardiaque spontané : Maîtriser l'utilisation des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux, identifier les anomalies de fonctionnement.
- Communiquer en équipe : transmettre les observations, déroulement des soins et surveillance du patient et des paramètres vitaux.

Mises en situation sur mannequin ateliers procéduraux.

- **Défaillance de la fonction neurologique aux urgences**

Dans la Salle d'Accueil des Urgences Vitales :

- Appliquer les règles élémentaires d'hygiène et de protection.
- Organiser le travail en équipe et hiérarchiser les actions du déchocage d'une dysfonction neurologique, de la mise en œuvre de la prévention des ACSOS selon (X)ABCDEF et en application des protocoles d'urgences vitales établis selon les recommandations médicales françaises de bonne pratique :
- Installation du malade, conditionnement et mise en place et traçabilité de la surveillance non invasive,
- Préparation, administration, traçabilité des traitements médicamenteux : Osmothérapie, traitements antiépileptiques, thrombolyse AVC, antihypertenseurs, réversion anticoagulants, correction de troubles métaboliques (insuline, recharge potassique).
- Préparation, utilisation, surveillance et traçabilité du matériel prévu dans une SAUV : cathéter artériel, voie veineuse centrale.
- Surveillance d'un patient en cours de traitement d'une défaillance neurologique et prévention des ACSOS : Maîtriser l'utilisation des appareils non invasifs et invasifs de surveillance des paramètres vitaux, évaluation du score de Glasgow, identifier les anomalies de fonctionnement.
- Communiquer en équipe : transmettre les observations, déroulement des soins et surveillance du patient et des paramètres vitaux.

Mises en situation sur mannequin, ateliers procéduraux

- **Anticipation et Accueil d'un patient traumatisé grave :**

Dans la Salle d'Accueil des Urgences Vitales :

les catécholamines, transfusion de culots globulaires ou de plaquettes, facteurs de coagulation,

- Appliquer les règles élémentaires d'hygiène et de protection.
- Organiser le travail en équipe et hiérarchiser les actions du déchocage d'un patient traumatisé grave en choc hémorragique selon (X)ABCDEF et en application des protocoles d'urgences vitales établis selon les recommandations médicales françaises de bonne pratique :
- Installation du malade, conditionnement et mise en place et traçabilité de la surveillance non invasive,
- Préparation, administration, traçabilité des traitements médicamenteux nécessaires à la prise en charge d'un patient traumatisé grave en choc hémorragique : remplissage vasculaire, transfusion, catécholamines, EXACYL[®].
- Préparation, utilisation, surveillance et traçabilité du matériel prévu dans une SAUV pour la prise en charge d'un traumatisé grave en choc hémorragique : pansement compressif, garrot, MID, attelle de Donway, ceinture pelvienne, cathéter intra-osseux, pansement de brûlure.
- Surveillance d'un patient en cours de prise en charge d'un traumatisme grave en choc hémorragique : Maîtriser l'utilisation des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux, identifier les anomalies de fonctionnement.
- Communiquer en équipe : transmettre les observations, déroulement des soins et surveillance du patient et des paramètres vitaux.

Mises en situation sur mannequin, ateliers procéduraux.

Jour 3 : Matin 08h45 → 12h15 Après-midi 13h30 → 17h00

- **Reconnaitre et agir face à un enfant présentant une détresse vitale, le triangle d'évaluation pédiatrique**

Dans la Salle d'Accueil des Urgences Vitales :

- Identifier une détresse vitale à l'aide du triangle d'évaluation pédiatrique
- Appliquer les règles élémentaires d'hygiène et de protection.


- Conditionner l'enfant en détresse vitale en hiérarchisant les actions du déchochage selon ABCDEF et en application des protocoles d'urgences vitales établis selon les recommandations médicales françaises de bonne pratique :
 - Installation du malade, conditionnement et mise en place et traçabilité de la surveillance non invasive,
 - Préparation, administration, traçabilité des traitements médicamenteux pour les principales urgences vitales de l'enfant (détresse respiratoire, état de choc, anaphylaxie, ACR, etc.)
 - Préparation, utilisation, surveillance et traçabilité du matériel prévu dans une SAUV.
- Utiliser des appareils non invasifs d'évaluation et de surveillance des paramètres vitaux (chariot d'urgence pédiatrique).
- Utiliser un abord intra-osseux.
- Communiquer en équipe : transmettre les observations, déroulement des soins et surveillance du patient et des paramètres vitaux.

Mises en situation sur mannequin, ateliers procéduraux.

QUIZZ post formation

Questionnaire de satisfaction

Bilan de la formation

<p>Action de formation</p>  <p>Centres d'Enseignement des Soins d'Urgence</p>	<h2 style="text-align: center;">Formation Infirmier organisateur de l'accueil</h2>
<p>Catégorie</p>	<p>Action de formation (L.6313-1-1)</p>
<p>Public</p>	<p>Personnels Infirmiers destinés à travailler dans un service d'urgence en formation initiale ou travaillant dans un service d'urgence et souhaitant réactualiser leurs connaissances en formation continue.</p>
<p>Référence</p>	<p>Réglementation Arrêté du 1 juillet 2019 relatif à l'Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence. Cadre légal décret n° 2004-802 du 29 juillet 2004 relatif aux parties IV et V du code de la SP R4311 5-8-14. Référentiel SFMU « Infirmier Organisateur de l'accueil » 2020 Recommandations formalisées d'expert « Le triage en structure d'urgences » 2013 « Triage- Classification FRENCH » congrès urgences 2016, congrès CESU 2017.</p>
<p>Compétences visées / objectifs</p>	<p>La formation Infirmier organisateur de l'accueil s'adresse aux infirmiers et a pour objet l'acquisition de connaissances nécessaires, en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique, à la prise de poste d'infirmier organisateur de l'accueil.</p> <p>Objectif principal : Optimiser la qualité de l'accueil et la prise en charge rapide et personnalisé aux urgences, après évaluation du degré d'urgence et des besoins des patients</p> <p>Objectifs secondaires de la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître l'organisation des services d'urgences en y exerçant comme IDE • Maîtriser la gestion des flux de patients circuit court - circuit long - décochage patients au sein de la structure • Être capable d'identifier la fonction de tri effectuée par un.e IDE, selon une approche globale des soins infirmiers, d'améliorer la qualité de l'accueil et d'assurer la continuité des soins entre l'accueil et les secteurs de soins, • Être capable de participer à la mise en place d'un processus de tri tout en permettant d'humaniser l'accueil, • Être capable d'évaluer et de déterminer les besoins présumés de soins des patients, de les classer par degré d'urgence, afin de les orienter vers les secteurs de soins appropriés au sein du service des urgences, • Identifier les situations nécessitant l'application de protocoles/ procédures de soins rédigés et validés par le chef de service, • Identifier les signes d'agressivité et de stress chez les patients et leurs accompagnants et savoir comment communiquer avec eux (communication de crise, gestion du stress), • Assurer la communication permanente entre les équipes soignantes et administratives. • Être capable de travailler en trinôme avec le médecin d'organisation de l'accueil (MAO), ainsi que l'IDE et AS du tri.

<p>Contenu pédagogique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Positionner son champ de compétences et de responsabilité dans l'orientation et l'accueil aux urgences <ul style="list-style-type: none"> ○ La méthodologie du triage, les échelles de tri permettant un triage efficace (FRENCH) ○ Le cadre réglementaire et fonctionnel aux urgences. ○ Les missions et responsabilités de l'IOA. ○ Le positionnement de l'IOA au sein du service. • Savoir évaluer les patients <ul style="list-style-type: none"> ○ L'évaluation clinique et sociale à l'arrivée du patient : l'entretien d'accueil. ○ L'évaluation de la personne âgée : spécificités liées au grand âge, à la polypathologie, à la polymédication et à son environnement social. ○ Le processus et les critères de tri : processus de tri, évaluation des niveaux de gravité, scores de gravité. ○ La catégorisation des patients qui résulte de l'évaluation. ○ La hiérarchie dans la prise en charge : outils de tri et d'aide à la décision, supports du tri. ○ La gestion des flux et la sécurisation de la salle d'attente. • Gérer des situations à dimension relationnelle <ul style="list-style-type: none"> ○ Le repérage et l'analyse des expressions d'agressivité, violence, incivilité... du patient et de son entourage. ○ La gestion de son stress et les situations d'accueil difficiles. ○ La mise en œuvre des attitudes d'écoute pour chaque situation. ○ L'information au patient et à la famille/accompagnants en fonction de la situation et dans le respect. ○ La gestion d'une salle d'attente : savoir délivrer une information aux patients et à l'entourage. • Formaliser son rôle d'IOA <ul style="list-style-type: none"> ○ L'organisation et la coordination de la prise en charge. ○ Les différentes activités et les limites de la fonction, les prérequis pour la fonction, la fiche de poste. ○ Les outils : fiche d'aide à la décision à partir des grilles de triage (FRENCH) ○ L'adaptation des prises en charge grâce à la notion de triage et de classification. ○ Savoir utiliser les différentes procédures mises en place (circuit patient, prise en charge de la douleur chez l'adulte et l'enfant...) ○ L'importance du rôle de l'IOA dans la prise en charge de l'enfant • Savoir se servir des outils nécessaires à l'évaluation de l'enfant à son arrivée (échelles de tri, Quick look...) <ul style="list-style-type: none"> ○ Anticiper la gestion de la salle adaptée en fonction de son motif d'admission ○ Savoir travailler en collaboration avec la puéricultrice (de 10h à 22h) et l'interne en dehors de ces horaires.
<p>Méthode pédagogique</p>	<p>Techniques de pédagogie active basées sur la prise en compte de connaissances antérieures et la participation active de l'apprenant à l'acquisition de nouvelles compétences Travaux de groupe, résolution de problèmes, jeux de rôle, simulations Apports cognitifs. Étude de cas cliniques.</p>

Prérequis	Pas de prérequis		
Formateurs	• Enseignants du CESU 65 : Infirmiers - Médecins urgentistes		
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des acquis tout au long de la formation (quizz, études de cas, mise en situation professionnelle, jeux de rôle, débriefing) • Evaluation de la formation par les stagiaires • Evaluation à distance : impact pratique sur le lieu professionnel 		
Validation de la formation	Certificat de participation à l'action de formation		
Statistiques	Formation Infirmier organisateur de l'accueil aux urgences	Année 2024	
	Nombre de sessions	1	
	Nombre de bénéficiaires de la formation	8	
	Taux de validation de l'attestation	100%	
	Nombre d'abandons en cours de formation	0	
	Taux de retour de questionnaire de satisfaction	En cours	
	Taux de satisfaction	En cours	
Durée	14h (2 jours) en présentiel		
Tarifs	360 euros		
Sessions 2026	Voir le calendrier de formation sur le site		
Inscription	Voir les modalités d'inscription sur le site ou auprès du secrétariat.		
Localisation	Le CESU est situé sur le site principal du Centre hospitalier de Tarbes, bâtiment Est (ancienne crèche), boulevard de Lattre de Tassigny, 65000 Tarbes. Voir plan d'accès sur le site		
Prestations logistiques	<p>Le parking est partagé avec les usagers de l'hôpital.</p> <p>Le CESU 65 ne gère pas le repas lors de la pause du midi. Cependant, l'agent en formation peut acheter un ticket au niveau de l'accueil de l'hôpital pour déjeuner au restaurant du Centre Hospitalier de Tarbes-Lourdes.</p>		
Accessibilité aux personnes en situation de handicap	<p>Si vous êtes une personne en situation de handicap, merci de le signaler à notre secrétariat pour que nous puissions étudier les adaptations nécessaires avec nos référents handicap afin de vous accompagner dans votre parcours de formation.</p> <p>Classé Etablissement Recevant du Public, le CESU 65 répond aux normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite.</p> <p>Sur demande du financeur, cette action de formation peut également être réalisée sur un site autre que le CESU 65. Dans ce cas, c'est au financeur de s'assurer des conditions d'accessibilité des personnes à mobilité réduite.</p> <p>Certains membres du personnel sont formés selon les normes de l'Agefiph pour être référents HANDICAP. N'hésitez pas à contacter par e-mail le secrétariat du CESU 65 , pour être mis en relation avec les référents Handicap.</p>		
Sécurité	<p>Le CESU 65 est autorisé à poursuivre son exploitation par arrêté préfectoral en date du 16/11/2021. Il répond donc aux normes de sécurité et d'incendie.</p> <p>Sur demande du financeur, cette action de formation peut également être réalisée sur un site autre que l'Institut. Dans ce cas, c'est au financeur de s'assurer des conditions de sécurité et d'incendie.</p>		
Contact (e-mail)	Vous pouvez adresser aux secrétaires du CESU 65 vos demandes d'information par e-mail sur l'adresse cesu65@ch-tarbes-vic.fr ou par téléphone au 05 62 54 51 93		

Programme
IAO

Programme : 14 heures

Jour 1 : Matin 08h45 → 12h15

Accueil, Présentation du groupe, Présentation de la formation (objectifs, organisation des 2 journées)

Retour du questionnaire d'évaluation des besoins de formation d'IOA
Historique de l'IOA
Cadre législatif
Responsabilité de l'IOA

Jour 1 : Après-midi 13h30 → 17h00

Valeurs et capacités professionnelles (tour de table - Quelles sont les qualités requises au poste d'IOA)
Rôles et missions de l'IOA
Procédures CH Tarbes Lourdes
Cas cliniques (Utilisation de TU)


Jour 2 : Matin 08h45 → 12h15

Communication et gestion du stress
Particularités des patients consultant pour motif psychiatrique
Cas cliniques

Jour 2 : Après-midi 13h30 → 17h00

Accueil et tri pédiatrique
Point sur l'afflux massif de victimes / accueil de populations particulières
Points à revoir si besoin

Synthèse, Conclusion de la formation
Evaluation de la formation

<p>Action de formation</p>  <p>Centres d'Enseignement des Soins d'Urgence</p>	<h2 style="text-align: center;">Attestation GSU SSE Module 1 (Annexe 3)</h2>
<p>Catégorie</p>	<p>Action de formation (L.6313-1-1)</p>
<p>Public</p>	<p>Professionnels de santé et personnels des SAMU, des SMUR et concourant à l'aide médicale urgente.</p>
<p>Référence</p>	<p>Annexe 3 de l'arrêté du 1^{er} juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.</p>
<p>Compétences visées / objectif</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Connaître le plan ORSEC NOVI et son articulation avec le dispositif ORSAN (ORSAN plan AMAVI) ; → Identifier le rôle du SAMU, des SMUR, de la CUMP et de l'ARS dans l'organisation du plan ORSEC NOVI ; → Connaître les principes de régulation médicale des urgences collectives ; → Connaître les principes de triage et d'initiation du parcours de soin des patients dans le cadre de la régulation médicale ; → Connaître les techniques de prise en charge des victimes notamment les spécificités pédiatriques ; → Connaître les modalités de traçabilité des victimes (SINUS/ SIVIC) et connaître les principes d'identito-vigilance ; → Connaître la composition et les modalités de déploiement PSM ; → Connaître les principes de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès ; → Identifier les troubles psychiques post-traumatiques chez les victimes et parmi les personnels et professionnels de santé intervenants.
<p>Contenu pédagogique Programme GSU SSE module 1</p>	<p><u>Urgences collectives et situations sanitaires exceptionnelles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Description du concept de situations sanitaires exceptionnelles, • Définition du rôle du service d'aide médicale urgente (SAMU) : missions ARM et médecin régulateur avant le déclenchement d'un plan préfectoral, • Description des principes de régulation médicale des urgences collectives. <p><u>ORSEC NOVI :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Description du plan d'organisation de la réponse de sécurité civile « nombreuses victimes » (ORSEC NOVI) et son articulation avec le dispositif d'organisation de la réponse sanitaire (ORSAN), le plan « afflux massif de victimes » (AMAVI) et de l'agence régionale de la santé (ARS), • <u>SAMU :</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ Description du rôle du service d'aide médicale urgente (SAMU) lors du déclenchement du plan ORSEC NOVI et déclenchement de la cellule de crise SAMU, ○ Principes de triage et d'initiation du parcours de soins des patients dans le cadre de la régulation médicale, ○ Techniques de traçabilité des patients (SINUS/SIVIC), ○ Permettre à chacun d'identifier son rôle et son implication au sein de la cellule de crise SAMU selon les procédures et fiches de poste.

	<ul style="list-style-type: none"> • SMUR : <ul style="list-style-type: none"> ○ Déterminer les missions de la première équipe SMUR selon procédures et fiches de poste, la composition du matériel à disposition, ○ Décrire la composition et les modalités de mobilisation et de déploiement du poste sanitaire mobile PSM, ○ Décrire les principes du dénombrement, triage et d'initiation du parcours de soins des patients du chantier jusqu'à l'issue du PMA selon procédures et fiche de poste, ○ Décrire les techniques de prise en charge des blessés notamment les spécificités pédiatriques, ○ Permettre à chacun d'identifier son rôle et son implication du chantier jusqu'à l'issue du PMA, ○ Décrire les principes de l'information des proches des victimes et de l'annonce de décès, ○ Permettre d'identifier les troubles psychiques post-traumatismes chez les blessés et parmi les personnels et professionnels de santé intervenants, • CUMP : <ul style="list-style-type: none"> ○ Décrire le rôle de la cellule d'urgence médico-psychologique lors du déclenchement du plan ORSEC NOVI, ○ Déterminer les principes de la prise en charge médico-psychologique des victimes. 			
Méthode pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> • Pédagogie active, travail en groupe pluriprofessionnel • Apport cognitifs • Mises en situation simulées, ateliers pratiques, jeux de société 			
Prérequis	Module « urgences collectives et situation sanitaire exceptionnelle » de l'AFGSU 1 ou 2			
Formateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Formateurs GSU SSE : Médecins urgentistes - infirmiers - Infirmiers anesthésistes - Aides-soignants - Ambulanciers 			
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Présence à l'ensemble de l'enseignement, participation active, • Evaluation formative au cours d'activités réflexives tout au long de la formation 			
Validation de la formation	Certificat de participation à l'action de formation			
Statistiques	Formation GSU SSE module 1	Année 2021	Année 2022	Année 2024
	Nombre de sessions	1	3	1
	Nombre de bénéficiaires de la formation	10	26	8
	Taux de validation de l'attestation			100%
	Nombre d'abandons en cours de formation			0
	Taux de retour de questionnaire de satisfaction			En cours
	Taux de satisfaction			En cours
Durée	3h30 en présentiel			
Tarifs	155 euros (260 euros si annexes 3 + 4)			
Sessions 2026	Voir le calendrier de formation sur le site			
Inscription	Voir les modalités d'inscription sur le site			
Localisation	Le CESU est situé sur le site principal du Centre hospitalier de Tarbes, boulevard de Lattre de Tassigny, 65000 Tarbes. Voir plan d'accès sur le site			


Prestations logistiques	<p>Le parking est partagé avec les usagers de l'hôpital.</p> <p>Le CESU 65 ne gère pas le repas lors de la pause du midi. Cependant, l'agent en formation peut acheter un ticket au niveau de l'accueil de l'hôpital pour déjeuner au restaurant du Centre Hospitalier de Tarbes-Lourdes.</p>
Accessibilité aux personnes en situation de handicap	<p>Si vous êtes une personne en situation de handicap, merci de le signaler à notre secrétariat pour que nous puissions étudier les adaptations nécessaires avec nos référents handicap afin de vous accompagner dans votre parcours de formation.</p> <p>Classé Etablissement Recevant du Public, le CESU 65 répond aux normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite.</p> <p>Sur demande du financeur, cette action de formation peut également être réalisée sur un site autre que le CESU 65. Dans ce cas, c'est au financeur de s'assurer des conditions d'accessibilité des personnes à mobilité réduite.</p> <p>Certains membres du personnel sont formés selon les normes de l'Agefiph pour être référents HANDICAP. N'hésitez pas à contacter par e-mail le secrétariat du CESU 65, pour être mis en relation avec les référents Handicap.</p>
Sécurité	<p>Le CESU 65 est autorisé à poursuivre son exploitation par arrêté préfectoral en date du 16/11/2021. Il répond donc aux normes de sécurité et d'incendie.</p> <p>Sur demande du financeur, cette action de formation peut également être réalisée sur un site autre que l'Institut. Dans ce cas, c'est au financeur de s'assurer des conditions de sécurité et d'incendie.</p>
Contact (e-mail)	<p>Vous pouvez adresser aux secrétaires du CESU 65 vos demandes d'information par e-mail sur l'adresse cesu65@ch-tarbes-vic.fr ou par téléphone au 05 62 54 51 93</p>
Programme GSU SSE module 1	<p><u>Urgences collectives et situations sanitaires exceptionnelles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre le concept de situations sanitaires exceptionnelles et savoir identifier une situation d'urgence collective dès la régulation médicale Centre 15, • Identifier le rôle du service d'aide médicale urgente (SAMU) : missions ARM et médecin régulateur avant le déclenchement d'un plan préfectoral, • Connaître les principes de régulation médicale des urgences collectives. <p><u>ORSEC NOVI :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître le plan d'organisation de la réponse de sécurité civile « nombreuse victimes » (ORSEC NOVI) et son articulation avec le dispositif d'organisation de la réponse sanitaire (ORSAN), le plan « afflux massif de victimes » (AMAVI) et de l'agence régionale de la santé (ARS), • <u>SAMU :</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier le rôle du service d'aide médicale urgente (SAMU) lors du déclenchement du plan ORSEC NOVI et déclenchement de la cellule de crise SAMU, ○ Connaître les principes de triage et d'initiation du parcours de soins des patients dans le cadre de la régulation médicale, ○ Connaître les techniques de traçabilité des patients (SINUS/SIVIC), ○ Identifier son rôle et son implication au sein de la cellule de crise SAMU selon procédures et fiches de poste. • <u>SMUR :</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ Connaître les missions de la première équipe SMUR selon procédures et fiches de poste, la composition du matériel à disposition, ○ Connaître la composition et les modalités de mobilisation et de déploiement du poste sanitaire mobile PSM, ○ Connaître les principes du dénombrement, triage et d'initiation du parcours de soins des patients du chantier jusqu'à l'issue du PMA selon procédures et fiche de poste, ○ Maîtriser les techniques de prise en charge des blessés notamment les spécificités pédiatriques, ○ Identifier son rôle et son implication du chantier jusqu'à l'issue du PMA, ○ Connaître les principes de l'information des proches des victimes et de l'annonce de décès,

- Identifier les troubles psychiques post-traumatismes chez les blessés et parmi les personnels et professionnels de santé intervenants,

- **CUMP** :

- Identifier le rôle de la cellule d'urgence médico-psychologique lors du déclenchement du plan ORSEC NOVI,
- Connaître les principes de la prise en charge médico-psychologique des victimes.

Evaluation, Bilan de la demi-journée


<p>Action de formation</p>  <p>Centres d'Enseignement des Soins d'Urgence</p>	<h2 style="text-align: center;">Attestation GSU SSE Module 2 (Annexe 4)</h2>
<p>Catégorie</p>	<p>Action de formation (L.6313-1-1)</p>
<p>Public</p>	<p>Professionnels de santé et personnels des établissements de santé chargés d'assurer la prise en charge d'un afflux massif de patients blessés</p>
<p>Référence</p>	<p>Annexe 4 de l'arrêté du 1^{er} juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.</p>
<p>Compétences visées / objectif</p>	<p>→ Connaître les principes et l'organisation de la prise en charge d'un afflux massif de victimes en ES, les principes de triage et le parcours de soin des patients ; → Comprendre le rôle du directeur médical de crise et des différents professionnels de santé et personnels intervenants ; 24 DGS 2024 - Note technique de cadrage « Formation des professionnels du système de santé aux situations sanitaires exceptionnelles » → Connaître les organisations spécifiques des plateaux techniques d'accueil (urgence, bloc opératoire, imagerie, biologie médicale, salle de soins post-interventionnels, réanimation, etc.) ; → Maîtriser les techniques de prise en charge des victimes blessés notamment les spécificités pédiatriques ; → Savoir assurer la traçabilité des patients (SINUS /SIVIC) et connaître les principes d'identito-vigilance ; → Connaître les principes de l'information des proches des victimes et de de l'annonce des décès ; → Identifier les troubles psychiques post-traumatiques chez les blessés et parmi les personnels impliqués.</p>
<p>Contenu pédagogique Programme GSU SSE module 2</p>	<p><u>Urgences collectives et situations sanitaires exceptionnelles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Description du concept de situations sanitaires exceptionnelles, du plan d'organisation de la réponse de sécurité civile « nombreuse victimes » (ORSEC NOVI) et de son articulation avec le dispositif d'organisation de la réponse sanitaire (ORSAN), le plan blanc « afflux massif de victimes » (AMAVI) et de l'agence régionale de la santé (ARS) • Description des principes et de l'organisation de la prise en charge d'un afflux massif de blessés en établissement de santé <p><u>PLAN BLANC AMAVI :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification du rôle d'un établissement de santé de première ligne : missions du directeur médical de crise et des différents professionnels de santé et personnels intervenants lors du déclenchement d'un plan blanc AMAVI selon les procédures et fiches de poste Plan BLANC • Permettre à chacun d'identifier son rôle et son implication lors des déclenchements du plan Blanc AMAVI et de la cellule de crise Hospitalière selon les procédures et fiches de poste Plan BLANC • Décrire l'organisation des plateaux techniques participant à l'accueil des patients : urgence, bloc opératoire, imagerie, laboratoires, soins post-interventionnels, réanimation, etc. • Permettre à chacun de s'intégrer dans l'organisation du circuit patient en lien avec la cellule de crise :

Méthodes pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ○ Connaître les principes de triage et d'initiation du parcours de soins des patients dès leur arrivée dans l'établissement ○ Participer à la traçabilité des patients (SINUS/SIVIC) et connaître les principes d'identitovigilance ● Décrire les spécificités de prise en charge des patients pédiatriques lors d'un afflux massif ● Décrire les principes de l'information des proches des victimes et de l'annonce de décès ● Permettre de respecter les modalités d'information aux familles, aux médias, aux autorités ● Décrire les signes d'alerte évoquant des troubles psychiques post-traumatique relevant d'une prise en charge spécialisée (CUMP) chez les patients et parmi les personnels impliqués, <p><u>Evaluation Bilan de la demi-journée</u></p>																					
Méthodes pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ● Pédagogie active, travail en groupe pluri professionnel ● Mises en situation, ateliers pratiques ● Apports cognitifs 																					
Prérequis	Module « urgences collectives et situation sanitaire exceptionnelle » de l'AFGSU 1 ou 2																					
Formateurs	<ul style="list-style-type: none"> ● Formateurs GSU SSE : Médecins urgentiste - infirmiers - Infirmiers anesthésistes - Aides-soignants - Ambulanciers 																					
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ● Présence à l'ensemble de l'enseignement, participation active, ● Evaluation formative au cours d'activités réflexives tout au long de la formation 																					
Validation de la formation	Certificat de participation à l'action de formation																					
Statistiques	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;">Formation GSU SSE module 2</th> <th style="text-align: center;">Année 2024</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="width: 70%;">Nombre de sessions</td> <td style="width: 15%;"></td> <td style="text-align: center;">1</td> </tr> <tr> <td>Nombre de bénéficiaires de la formation</td> <td></td> <td style="text-align: center;">7</td> </tr> <tr> <td>Taux de validation de l'attestation</td> <td></td> <td style="text-align: center;">100%</td> </tr> <tr> <td>Nombre d'abandons en cours de formation</td> <td></td> <td style="text-align: center;">0</td> </tr> <tr> <td>Taux de retour de questionnaire de satisfaction</td> <td></td> <td style="text-align: center;">En cours</td> </tr> <tr> <td>Taux de satisfaction</td> <td></td> <td style="text-align: center;">En cours</td> </tr> </tbody> </table>	Formation GSU SSE module 2		Année 2024	Nombre de sessions		1	Nombre de bénéficiaires de la formation		7	Taux de validation de l'attestation		100%	Nombre d'abandons en cours de formation		0	Taux de retour de questionnaire de satisfaction		En cours	Taux de satisfaction		En cours
Formation GSU SSE module 2		Année 2024																				
Nombre de sessions		1																				
Nombre de bénéficiaires de la formation		7																				
Taux de validation de l'attestation		100%																				
Nombre d'abandons en cours de formation		0																				
Taux de retour de questionnaire de satisfaction		En cours																				
Taux de satisfaction		En cours																				
Durée	3h30 en présentiel																					
Tarifs	155 euros (260 euros si annexe 3 + 4)																					
Sessions 2026	Voir le calendrier de formation sur le site																					


Inscription	Voir les modalités d'inscription sur le site ou auprès du secrétariat.
Localisation	Le CESU est situé sur le site principal du Centre hospitalier de Tarbes, bâtiment Est (ancienne crèche), boulevard de Lattre de Tassigny, 65000 Tarbes. Voir plan d'accès sur le site
Prestations logistiques	Le parking est partagé avec les usagers de l'hôpital. Le CESU 65 ne gère pas le repas lors de la pause du midi. Cependant, l'agent en formation peut acheter un ticket au niveau de l'accueil de l'hôpital pour déjeuner au restaurant du Centre Hospitalier de Tarbes-Lourdes.
Accessibilité aux personnes en situation de handicap	Si vous êtes une personne en situation de handicap, merci de le signaler à notre secrétariat pour que nous puissions étudier les adaptations nécessaires avec nos référents handicap afin de vous accompagner dans votre parcours de formation. Classé Etablissement Recevant du Public, le CESU 65 répond aux normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Sur demande du financeur, cette action de formation peut également être réalisée sur un site autre que le CESU 65. Dans ce cas, c'est au financeur de s'assurer des conditions d'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Certains membres du personnel sont formés selon les normes de l'Agefiph pour être référents HANDICAP. N'hésitez pas à contacter par e-mail le secrétariat du CESU 65, pour être mis en relation avec les référents Handicap.
Sécurité	Le CESU 65 est autorisé à poursuivre son exploitation par arrêté préfectoral en date du 16/11/2021. Il répond donc aux normes de sécurité et d'incendie. Sur demande du financeur, cette action de formation peut également être réalisée sur un site autre que l'Institut. Dans ce cas, c'est au financeur de s'assurer des conditions de sécurité et d'incendie.
Contact (e-mail)	Vous pouvez adresser aux secrétaires du CESU 65 vos demandes d'information par e-mail sur l'adresse cesu65@ch-tarbes-vic.fr ou par téléphone au 05 62 54 51 93
Programme GSU SSE module 2	<p><u>Urgences collectives et situations sanitaires exceptionnelles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre le concept de situations sanitaires exceptionnelles, le plan d'organisation de la réponse de sécurité civile « nombreuse victimes » (ORSEC NOVI) et connaître son articulation avec le dispositif d'organisation de la réponse sanitaire (ORSAN), le plan blanc « afflux massif de victimes » (AMAVI) et de l'agence régionale de la santé (ARS) • Connaître les principes et l'organisation de la prise en charge d'un afflux massif de blessés en établissement de santé <p>-</p> <p><u>PLAN BLANC AMAVI :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier le rôle d'un établissement de santé de première ligne : missions du directeur médical de crise et des différents professionnels de santé et personnels intervenants lors du déclenchement d'un plan blanc AMAVI selon les procédures et fiches de poste Plan BLANC • Identifier son rôle et son implication lors des déclenchements du plan Blanc AMAVI et de la cellule de crise Hospitalière selon les procédures et fiches de poste Plan BLANC • Connaître l'organisation des plateaux techniques participant à l'accueil des patients : urgence, bloc opératoire, imagerie, laboratoires, soins post-interventionnels, réanimation, etc. • S'intégrer dans l'organisation du circuit patient en lien avec la cellule de crise : <ul style="list-style-type: none"> ○ Connaître les principes de triage et d'initiation du parcours de soins des patients dès leur arrivée dans l'établissement ○ Participer à la traçabilité des patients (SINUS/SIVIC) et connaître les principes d'identitovigilance • Connaître : Les spécificités de prise en charge des patients pédiatriques lors d'un afflux massif • Connaître les principes de l'information des proches des victimes et de l'annonce de décès

- Respecter les modalités d'information aux familles, aux médias, aux autorités
- Connaître les signes d'alerte évoquant des troubles psychiques post-traumatique relevant d'une prise en charge spécialisée (CUMP) chez les patients et parmi les personnels impliqués,

Evaluation Bilan de la demi-journée

<p>Action de formation</p>  <p>Centres d'Enseignement des Soins d'Urgence</p>	<p>Attestation GSU SSE Module 5 (Annexe 7)</p>
<p>Catégorie</p>	<p>Action de formation (L.6313-1-1)</p>
<p>Public</p>	<p>Professionnels de santé et personnels des établissements de santé chargés d'accueillir et/ou de prendre en charge des victimes potentiellement contaminées.</p>
<p>Référence</p>	<p>Conforme à la réglementation : Annexe 7 de l'arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.</p>
<p>Compétences visées / objectif</p>	<p>→ Au terme de cette formation, le stagiaire sera capable d'intervenir en cas d'urgence collective et de situation sanitaire exceptionnelle en pré hospitalier et hospitalier, notamment en cas de risque nucléaire, radiologique ou chimique.</p> <p>L'enseignement est conduit sous la responsabilité du CESU 65, il est adapté en fonction de la profession des participants et de leur mode d'exercice professionnel.</p>
<p>Contenu pédagogique Programme GSU SSE module 5</p>	<p>→ Assurer l'accueil et la prise en charge de victimes potentiellement contaminées pour lesquelles il est nécessaire de revêtir un équipement de protection individuelle (EPI) ;</p> <p>→ Caractériser les risques liés aux contaminations NRC pour les victimes et les personnels ;</p> <p>→ Identifier et maîtriser l'utilisation des mesures de protection individuelle et collective en fonction des différents risques et des moyens de l'ES ;</p> <p>→ Comprendre les règles pour éviter les transferts de contamination NRC (zonage, marche en avant, traçabilité, ...) tout en délivrant les soins médicaux appropriés ;</p> <p>→ Connaître les contraintes logistiques et physiologiques liées au port des différents types de tenues NRBC-E adaptées aux risques</p> <p><u>Evaluation Bilan de la Journée</u></p>

Méthodes pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Pédagogie active, travail en groupe pluri professionnel. • Mises en situation, ateliers pratiques, exercices sur table, apports théoriques. 		
Prérequis	Module « urgences collectives et situation sanitaire exceptionnelle » de l'AFGSU 1 ou 2		
Formateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Formateurs GSU SSE : Médecins urgentiste - infirmiers - Infirmiers anesthésistes - Aides-soignants - Ambulanciers 		
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Présence à l'ensemble de l'enseignement, participation active, • Evaluation formative au cours d'activités réflexives tout au long de la formation 		
Validation de la formation	Certificat de participation à l'action de formation		
Statistiques		Formation GSU SSE module 2	Année 2026
		Nombre de sessions	
		Nombre de bénéficiaires de la formation	
		Taux de validation de l'attestation	
		Taux de retour de questionnaire de satisfaction	
		Taux de satisfaction	
Durée	7h00 en présentiel		
Tarifs	250 € (200€ à partir de 8 participants)		
Sessions 2026	Voir le calendrier de formation sur le site		

<p>Action de formation</p>  <p>Centres d'Enseignement des Soins d'Urgence</p>	<h2 style="text-align: center;">Formation Transferts infirmiers inter hospitaliers (TIIH)</h2>
<p>Catégorie</p>	<ul style="list-style-type: none"> Action de formation (L.6313-1-1)
<p>Public</p>	<ul style="list-style-type: none"> Personnels Infirmiers et ambulanciers travaillant dans un service d'aide médicale urgente (SAMU) et étant amenés à réaliser des transferts infirmiers inter hospitaliers (TIIH).
<p>Références</p>	<ul style="list-style-type: none"> Réglementation Arrêté du 1 juillet 2019 relatif à l'Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence. Article R6312-28-1 du 22 mai 2006 du code de la Santé Publique. SAMU de France, 01/01/2004 : « Transferts Infirmiers Inter Hospitaliers : TIIH, Recommandations de SAMU de France » qui précise le rationnel, les indications, les modalités pratiques, la formation spécifique et l'évaluation de ces transferts. SAMU-Urgences de France (SUDF) et Société Française de Médecine d'Urgence (SFMU) : « Référentiel et guide d'évaluation, juin 2013 » : Définitions des types de missions, Transferts infirmier inter-hospitaliers. Rôle de l'infirmier hors présence médicale : protocoles conservatoires, position de Samu de France et de la SFMU, 12/11/2007.
<p>Compétences visées / objectif</p>	<ul style="list-style-type: none"> Durant un transfert inter hospitalier, assurer une surveillance paramédicale de l'évolution du patient, appliquer des prescriptions, transmettre un bilan fiable pour le médecin régulateur en mobilisant des compétences spécifiques : Acquérir des connaissances inhérentes à la surveillance du patient selon sa pathologie. Établir un bilan précis de la situation clinique pour valider la faisabilité du transfert : recueillir et communiquer des informations pour la prise de décision du médecin régulateur ; Mettre en œuvre une surveillance adaptée à la situation, au malade ; Reconnaître rapidement l'altération des signes cliniques, leurs objectivations Apprécier l'évolutivité de la situation pour adapter, anticiper la surveillance Mettre en œuvre en attendant l'arrivée d'un médecin si besoin ; des protocoles, des soins conservatoires Communiquer en équipe, avec le patient : expliquer, informer, soigner. Travailler en équipe

Contenu pédagogique	<p>Rappels législatifs. Bilan des fonctions vitales (méthode (X)ABCDEF). Utilisation du score de Moreno-Millan. Rappel des indications de TIH selon la procédure institutionnelle et les recommandations des sociétés savantes. Indications, recueil d'informations, recherche d'absence de critères de gravité, bilan infirmier et transmission au 15, mise en condition, brancardage, poursuite de traitement, surveillance, application de protocoles d'urgence en cas d'évolutivité de la situation dans les domaines et pathologies suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pneumologie • Cardiologie • Neurologie • Arrêt cardio-respiratoire • Digestif • Pathologies circonstancielles : brûlures, hypothermie • Traumatologie • Infectiologie • Toxicologie • Troubles métaboliques • Transports obstétricaux <p>Mises en situation sur mannequin de simulation, en équipe.</p>		
Méthodes pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Techniques de pédagogie active basées sur la prise en compte de connaissances antérieures et la participation active de l'apprenant à l'acquisition de nouvelles compétences • Travaux de groupe, résolution de problèmes, • Séances de simulation mises en situation d'urgence dans un environnement reproduisant une ambulance de réanimation 		
Prérequis	Travailler dans un SMUR		
Formateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Formateurs et enseignants du CESU 65 : Médecins urgentistes - infirmiers - Infirmiers anesthésistes 		
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des acquis tout au long de la formation (quizz, études de cas, mise en situation professionnelle, jeux de rôle, débriefing) • Evaluation de la formation par les stagiaires • Evaluation à distance : impact pratique sur le lieu professionnel 		
Validation de la formation	Certificat de participation à l'action de formation		
Statistiques	Transferts infirmiers inter hospitalier		Année 2025
	Nombre de sessions		1
	Nombre de bénéficiaires de la formation		En cours
	Taux de retour de questionnaire de satisfaction		En cours
	Taux de satisfaction		En cours
Durée	14h (2 jours) en présentiel		
Tarifs	360 euros		

Programme
TIIH

Programme : 14 heures

Jour 1 : Matin 08h45 → 12h15 Après-midi 13h30 → 17h00

Accueil, Présentation du groupe, Présentation de la formation

Règlementation, recommandations, référentiels relatifs au TIIH.

Rappel bilan des fonctions vitales, score de Moreno Millan, présentation procédure T2IH :

- Décret 22 mai 2006 « relatif à la médecine d'urgence »
- Décret n°2004-802 du 29 juillet 2004 code de la Santé Publique parties IV et V
- « Les transferts infirmiers inter hospitaliers » Recommandations Samu de France
- « Le transport infirmier inter hospitalier » Urgences 2012
- « Mise en place d'un T2IH dans un hôpital périphérique » COPA CAMU 2016
- « Transferts infirmiers inter hospitaliers dans un SAMU, méthodologie et mise en place d'un bilan d'activité » Urgences 2017

TIIH Indications, recueil d'informations, recherche absence de critères de gravité, bilan infirmier et transmission au 15, mise en condition, brancardage, poursuite de traitement, surveillance, application de protocoles d'urgence en cas d'évolutivité de la situation:

Pneumologie

- Insuffisant respiratoire chronique (BPCO emphysème asthme)
- Surveillance : conduite à tenir face à une détresse respiratoire, crise d'asthme durant le transport
- Trachéotomie : atelier pratique aspiration, ventilation chez un patient avec canule de trachéotomie
- Epanchement pleural drainé, non drainé
Atelier : drain thoracique, pleurevac, topaz, valve asherman

Mise en situation : prise en charge, transfert sur brancard, conditionnement et surveillance dans une ambulance d'un patient sous oxygène, drainé en aspiration continue

- Embolie pulmonaire

Cardiologie :

- Surveillance scope : conduite à tenir face à une bradycardie, tachycardie
- Troubles du rythme ou conduction
- Atelier pratique manipulation ECG LIFEPAK 15 ; SCHILLER télétransmission ECG
- Conduite à tenir devant une douleur thoracique durant transport, ou apparition d'un sus décalage ST sur scope
- SCA ST+/SCA non ST+/ Transfert pour pontage coronarien programmé
- Insuffisance cardiaque OAP cardiogénique
- Péricardite infectieuse

Pathologies circonstanciennes :

- Hypothermie >32 ; modalités de transport d'un patient hypotherme, présentation couverture chauffante des urgences
- Brûlures
- *Conduite à tenir devant une douleur durant transport application de protocoles d'urgence*
- Chirurgie vasculaire
 - *Ischémie aiguë de membre*
 - *Anévrisme de l'aorte abdominale sous rénale*
- Gastroentérologie
 - *Hémorragie digestive haute ou basse*
- Surveillance scope : *Conduite à tenir devant une hypotension durant transport application de protocoles d'urgence*

Arrêt cardiorespiratoire adulte : Conduite à tenir devant un arrêt cardiorespiratoire durant le transport, application de protocoles d'urgence

- *ATELIER des gestes : compressions thoraciques, ventilation BAVU, canule de Guedel, utilisation mode DAE Lifepak et Schiller,*
- *Mise en situations sur mannequin, dans l'ambulance SMUR.*

Jour 2 : Matin 08h45 → 12h15 Après-midi 13h30 → 17h00

Retour sur le premier jour

Traumatisme

- Thoracique
- Abdominal
- Périphériques de membres : mise en situation, manipulation attelle donway
- TC HSD HED :
 - Score de Glasgow, signes cliniques d'hypertension intracrânienne
 - Surveillance des ACSOS et conduite adaptée durant transport
 - Application de protocoles d'urgences en cas de troubles de la conscience, convulsions, apparition de signes d'hypertension intracrânienne

Neurologie

- Etat de mal convulsif
- AVC : surveillance des ACSOS et conduite adaptée durant transport
- Paraplégie tétraplégie

- Méningite Méningoencéphalite

Mises en situation : apparition convulsions, troubles la conscience, anaphylaxie durant transport d'un patient, application de protocoles d'urgences

Infectiologie

- Sepsis sans signe de choc et sans retentissement neurologique

Toxicologie IMV : surveillance d'un antidote en cours

Troubles métaboliques


- Dyskaliémie
- Dysnatrémie
- Acido cétose diabétique coma hyperosmolaire : surveillance d'un patient sous insulinothérapie

Transports obstétricaux

QUIZZ post formation

Questionnaire de satisfaction

Bilan de la formation

<p>Action de formation</p>  <p>Centres d'Enseignement des Soins d'Urgence</p>	<h2 style="text-align: center;">Formation recyclage MCS</h2>
<p>Catégorie</p>	<p>Action de formation (L.6313-1-1)</p>
<p>Public</p>	<p>Médecins correspondants SAMU</p>
<p>Référence</p>	<p>Médecin Correspondant du SAMU (MCS) Référentiel et évaluation (SFMU)</p>
<p>Compétences visées / objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Actualisation des connaissances et maintien des compétences acquises au cours de la formation initiale MCS : <ul style="list-style-type: none"> - Intégrer et d'appliquer les principes du dispositif MCS - Analyser une situation et mettre en œuvre des actions de stabilisation des fonctions vitales pendant les 30 premières minutes précédant l'arrivée d'un équipage SMUR. - Maîtriser l'utilisation du contenu du sac MCS (drogues, matériels, supports informatiques et appareils connectés) - Avoir une bonne tenue du dossier médical Réaliser les transmissions à l'équipage SMUR
<p>Contenu pédagogique</p>	<p><u>Formation théorique et pratique.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Module organisation / missions et responsabilités MCS / procédures d'intervention :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Aide médicale urgente : principes généraux, particularités de l'organisation départementale • Chaîne des secours et soins d'urgence / Organisation des filières de soins • Place du MCS dans l'AMU / Déroulé des interventions/ Relations SAMU MCS • Responsabilités / Assurance - <u>Module cardio-respiratoire :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation en situation d'urgence et critères de gravité • Arrêt cardiaque : gestion RCP et intégration dans la chaîne de survie, réanimation spécialisée • Gestion d'une douleur thoracique, réalisation et lecture de l'ECG, prise en charge du SCA • Œdème du poumon ; insuffisance cardiaque aiguë • Etat de choc : recherche d'étiologie, gestion de la première heure • Détresse respiratoire - <u>Module troubles de conscience :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation initiale / Orientation diagnostique - Filière AVC, évaluation gravité (Score de NIHSS) • Convulsions / Etat de mal convulsif • Coma toxique / Intoxications volontaires - <u>Module traumatologie et analgésie :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation initiale du patient traumatisé • Gestion de la première heure : traumatisme crânien, traumatisme thoracique, traumatisme abdominal, traumatisme rachis et membres • Gestion de la douleur ; techniques d'analgésie - <u>Module obstétrical / Pathologies circonstancielles :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Accouchement inopiné • Prises en charge spécifiques : choc thermique, brûlé, blasté, noyé - <u>Module techniques médicales / Mise en condition :</u>

	<ul style="list-style-type: none"> • Quels paramètres et avec quels outils • Accès veineux et abords intra-osseux • Techniques de sédation / Analgésie • Utilisation des solutés de remplissage • Techniques de libération des voies aériennes, protection voies aériennes • Intubation et techniques palliatives • Ventilation et supports ventilatoires • Techniques d'immobilisation / contention • Principes d'extraction contrôlée 															
Méthode pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> • Techniques de pédagogie active basées sur la prise en compte de connaissances antérieures et de la participation active de l'apprenant à l'acquisition de nouvelles compétences. • Analyse de pratiques à partir d'expériences professionnelles, travaux de groupe, ateliers pratiques, séances de simulation avec mises en situation d'urgence adaptées aux modules de formation initiale et au matériel mis à disposition des MCS. 															
Prérequis	Formation initiale Médecin correspondant SAMU validée ou recyclage datant de moins d'un an															
Formateurs	Formateurs et enseignants du CESU 65, médecins urgentistes du SAMU 65															
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des acquis tout au long de la formation (quizz, mise en situation professionnelle, débriefing) • Evaluation de la formation par les stagiaires • Evaluation à distance : impact pratique sur le lieu professionnel 															
Validation de la formation	Attestation de Formation recyclage Médecin correspondant SAMU, durée de validité 1 an															
Statistiques	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Recyclage MCS</th> <th>Année 2024</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nombre de sessions</td> <td></td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Nombre de bénéficiaires de la formation</td> <td></td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>Taux de retour de questionnaire de satisfaction</td> <td></td> <td>En cours</td> </tr> <tr> <td>Taux de satisfaction</td> <td></td> <td>En cours</td> </tr> </tbody> </table>	Recyclage MCS		Année 2024	Nombre de sessions		1	Nombre de bénéficiaires de la formation		5	Taux de retour de questionnaire de satisfaction		En cours	Taux de satisfaction		En cours
Recyclage MCS		Année 2024														
Nombre de sessions		1														
Nombre de bénéficiaires de la formation		5														
Taux de retour de questionnaire de satisfaction		En cours														
Taux de satisfaction		En cours														
Durée	7 heures (1 jour)															
Tarifs	800 euros															
Sessions 2026	Voir le calendrier de formation sur le site															
Inscription	Voir les modalités d'inscription sur le site ou auprès du secrétariat															
Localisation	Le CESU est situé sur le site principal du Centre hospitalier de Tarbes, bâtiment Est (ancienne crèche), boulevard de Latre de Tassigny, 65000 Tarbes. Voir plan d'accès sur le site															
Prestations logistiques	<p>Le parking est partagé avec les usagers de l'hôpital.</p> <p>Le CESU 65 ne gère pas le repas lors de la pause du midi. Cependant, l'agent en formation peut acheter un ticket au niveau de l'accueil de l'hôpital pour déjeuner au restaurant du Centre Hospitalier de Tarbes-Lourdes.</p>															

<p>Accessibilité aux personnes en situation de handicap</p>	<p>Si vous êtes une personne en situation de handicap, merci de le signaler à notre secrétariat pour que nous puissions étudier les adaptations nécessaires avec nos référents handicap afin de vous accompagner dans votre parcours de formation.</p> <p>Classé Etablissement Recevant du Public, le CESU 65 répond aux normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite.</p> <p>Sur demande du financeur, cette action de formation peut également être réalisée sur un site autre que le CESU 65. Dans ce cas, c'est au financeur de s'assurer des conditions d'accessibilité des personnes à mobilité réduite.</p> <p>Certains membres du personnel sont formés selon les normes de l'Agefiph pour être référents HANDICAP. N'hésitez pas à contacter par e-mail le secrétariat du CESU 65, pour être mis en relation avec les référents Handicap.</p>
<p>Sécurité</p>	<p>Le CESU 65 est autorisé à poursuivre son exploitation par arrêté préfectoral en date du 16/11/2021. Il répond donc aux normes de sécurité et d'incendie.</p> <p>Sur demande du financeur, cette action de formation peut également être réalisée sur un site autre que l'Institut. Dans ce cas, c'est au financeur de s'assurer des conditions de sécurité et d'incendie.</p>
<p>Contact (e-mail)</p>	<p>Vous pouvez adresser aux secrétaires du CESU 65 vos demandes d'information par e-mail sur l'adresse cesu65@ch-tarbes-vic.fr ou par téléphone au 05 62 54 51 93</p>
<p>Programme MCS</p>	<p><u>Programme : 7 heures</u></p> <p><u>08h45 → 17h00</u></p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de : <ul style="list-style-type: none"> ○ Intégrer et d'appliquer les principes du dispositif MSD-IDS ou MCS, ○ Analyser une situation et mettre en œuvre des actions de stabilisation des fonctions vitales pendant les 30 premières minutes précédant l'arrivée d'un équipage SMUR, ○ Maîtriser l'utilisation du contenu du sac MSP-IDS (drogues, matériels, supports informatiques et appareils connectés), ○ Avoir une bonne tenue du dossier médical, ○ Réaliser les transmissions à l'équipage SMUR. • Formation en présentiel. • Retours d'expérience des apprenants sur les situations de détresse vitale rencontrées correspondant aux 6 modules selon l'arrêté de 2007 relatif au dispositif des médecins correspondants SAMU. • Rappel avec synthèse des connaissances et mises en situation en relation avec les modules de la formation initiale MSP-IDS/MCS : <p><u>Module 1</u> : l'AMU.</p> <p><u>Module 2</u> : Cardio-respiratoire : douleur thoracique, états de choc, détresse respiratoire et ACR.</p> <p><u>Module 3</u> : Urgences neurologiques : trouble de la conscience et coma.</p> <p><u>Module 4</u> : Pathologies circonstanciées (brûlure, noyade, blast) accouchement inopiné, urgences pédiatriques.</p> <p><u>Module 5</u> : Traumatologie et gestion de la douleur.</p> <p><u>Module 6</u> : Conditionnement d'une victime et technique d'analésie sédation ; réanimation et différents types ventilatoires et alternatives.</p>

- Méthodes, moyens et supports pédagogiques :


La formation s'appuie sur des méthodes pédagogiques interactives et comprend une alternance d'apport de connaissances avec un enseignement magistral et un enseignement pratique (des ateliers procéduraux, un passage en laboratoire de simulation et des exercices d'analyse de pratiques à partir de situations professionnelles sous forme de cas clinique).

- Le travail est fait avec des supports pédagogiques variés.

Des supports pédagogiques peuvent être proposés en fin de formation.

Validation du stage :

Présence à l'ensemble de l'enseignement,
Réalisation des gestes techniques,
Comportement adapté lors de mises en situation.

<p>Action de formation</p>  <p>Centres d'Enseignement des Soins d'Urgence</p>	<p>Formation de formateur aux gestes et soins d'urgences (GSU) et renouvellement</p>
<p>Catégorie</p>	<p>Action de formation (L.6313-1-1)</p>
<p>Public</p>	<p>Professionnels de santé tel que défini à la quatrième partie du code de santé publique.</p>
<p>Référence</p>	<p><i>(Conforme à la réglementation article 6 de l'Arrêté du 24 avril 2012 relatif à l'Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence modifié 18 avril 2018).</i></p>
<p>Compétences visées / objectifs</p>	<p><u>Première session (5 jours) : Pédagogie appliquée aux gestes et soins d'urgences</u></p> <p>Au terme de la formation, le formateur sera capable de mettre en place et animer des formations aux gestes et soins d'urgence niveau 1 et 2, conformément aux textes réglementaires et aux référentiels scientifiques et professionnels en utilisant des techniques pédagogiques adaptées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser le contenu scientifique actualisé relatif à la prise en charge des urgences en santé et à la gestion des crises sanitaires ; • Maîtriser les gestes techniques dans ce domaine en lien avec le référentiel de compétences professionnelles • Connaître les principes de pédagogie active et en maîtriser les techniques et outils pour les choisir et les mettre en œuvre en fonction des objectifs des séquences de la formation • Identifier les spécificités des compétences professionnelles en situation d'urgence et adapter son enseignement ; • Veiller à l'actualisation régulière de ses connaissances scientifiques et pédagogiques <p>L'enseignement est conduit sous la responsabilité du CESU65, il est adapté en fonction de la profession des participants et de leur mode d'exercice professionnel</p> <p><u>Deuxième session (5 jours) : Evaluation appliquée aux gestes et soins d'urgences (3 jours) et Urgences collectives et SSE (2 jours)</u></p> <p>Le formateur s'assure des capacités de l'apprenant à identifier des situations d'urgence, à prendre en charge un ou des patients et évaluer les actions entreprises, selon le domaine de compétence de l'apprenant.</p> <p>Le formateur assure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Son autoévaluation pour être en adéquation avec les objectifs de la formation GSU • Son autoformation pour être en cohérence avec l'évolution de la science, les innovations pédagogiques <p>A la fin de la formation, le formateur doit être capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De différencier les modes d'évaluation pour les AFGSU (Formative, sommative) • De discerner les critères d'efficacité d'une action • De construire et utiliser des outils d'évaluation <p>Au cours de la formation, le formateur doit :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Acquérir les connaissances théoriques et pratiques, pour l'animation de la séquence "Urgences collectives" de l'attestation formation aux gestes et soins d'urgences, relatives : <ul style="list-style-type: none"> - aux plans sanitaires et de secours, - aux risques NRBC, - aux mesures de protection et de décontamination dans un établissement de soins.
<p>Contenu pédagogique</p>	<p><u>Maitriser le contenu des formations AFGSU 1 ET AFGSU 2</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Maitriser le contenu scientifique des séquences d'apprentissages • Assurer son enseignement sur des justifications scientifiques actualisées. • Maitriser les points clés des gestes techniques et leurs justifications • Maitriser le fil conducteur du CESHU 65 <p><u>Maitriser les techniques pédagogiques pour assurer cet enseignement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer une culture générale de la pédagogie : Principaux courants et méthodes pédagogiques, le concept du cycle d'apprentissage • Maitriser les principes de la pédagogie active • Connaître et utiliser les différentes techniques et outils pédagogiques pour favoriser l'intégration et le transfert des compétences chez l'apprenant. <p><u>Acquérir une posture de formateur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Se Préparer à accueillir, animer, réguler un groupe, s'adapter à leurs besoins de formation • Techniques pédagogiques à appliquer selon le moment de l'apprentissage • Construire un conducteur de formation avec les objectifs d'apprentissages, les techniques et outils pédagogiques correspondants. • Articuler la formation de façon organisée, en équilibrant les séquences d'apprentissages. • Connaître et utiliser les principes de la dynamique de groupe. <p>Gestion du stress formateur/apprenant</p> <p><u>Evaluer les apprenants en AFGSU :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les différents modes d'évaluation pour les AFGSU (Formative, sommative) • Les critères d'efficacité d'une action • Les outils d'évaluation <p><u>Concernant les urgences collectives et situations sanitaires exceptionnelles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • énumérer les différents risques (NRBC inclus) de leur département • expliquer les grands principes de l'organisation de la défense civile en France, des plans sanitaires et de secours relatifs aux différents risques • <u>NRBC :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Définir chacun des risques NRBC, • Enumérer les principes de protection face à chacun des risques prédéfinis • Décrire les principes d'organisation de l'établissement en cas de déclenchement d'une annexe NRBC du plan Blanc • sensibiliser un groupe d'apprenants à l'identification d'une situation à risque, à l'adoption d'une conduite appropriée du professionnel de santé : <i>se protéger, prévenir un transfert de contamination, identifier son rôle, s'intégrer dans une</i>

	<p><i>chaîne de soins et de participer à la mise en œuvre des plans sanitaires ; en cas d'activation des annexes NRBC, se protéger par la tenue adaptée prévue.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> concrétiser et d'illustrer leur présentation en fonction des événements de l'actualité ou des spécificités épidémiques
Méthode pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> Techniques de pédagogie active basées sur la prise en compte de connaissances antérieures et de la participation active de l'apprenant à l'acquisition de nouvelles compétences. Travaux de groupe, ateliers pratiques, séances de simulation avec mises en situation d'urgence adaptées aux modules de formation initiale et au matériel mis à disposition des MCS.
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Attestation initiale / renouvellement attestation : être titulaire de l'AFGSU 2 initiale ou recyclée en cours de validité, datant de moins de 4 ans révolus. Etre formateurs permanents dans un institut de formation préparant à un diplôme en vue de l'exercice d'une profession de santé inscrite à la quatrième partie du code de la santé publique. Ils doivent justifier d'une expérience professionnelle de prise en charge d'urgences vitales dans une structure de médecine d'urgence (SAMU, SMUR et urgences) des établissements de santé autorisés ou dans un service de réanimation, d'anesthésie-réanimation, de surveillance continue post-interventionnelle ou de soins intensifs d'au moins un an, au cours des dix dernières années qui ont précédé la demande d'habilitation. Etre professionnels de santé en exercice, depuis au moins un an, dans une structure de médecine d'urgence (SAMU, SMUR et urgences) des établissements de santé autorisés ou dans un service de réanimation, d'anesthésie-réanimation, où ils ont à prendre en charge des urgences vitales dans le cadre de leur activité professionnelle
Formateurs	Enseignants du CESU 65 : médecins urgentistes, infirmiers
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation pré et post formation immédiats Présence conditionnant la validation Mise en situation de complexité progressive autour de séquences de formations GSU simulées. Débriefing après chaque mise en situation avec analyse réflexive des pratiques permettant à l'apprenant d'explicitier son raisonnement ainsi de se projeter dans un transfert de compétences 2 sessions d'animation AFGSU2 en tutorat avec écriture d'un port folio, suivi par les enseignants du CESU Evaluation de la formation des stagiaires Evaluation à distance : rétention des connaissances, impact pratique sur le lieu professionnel.
Validation de la formation	Certificat de participation et Attestation de Formateur aux Gestes et Soins d'Urgence

Statistiques	Formation formateurs		Année 2024
	Nombre de sessions	1 (2 ^{ème} semaine)	
	Nombre de bénéficiaires de la formation	9	
	Taux de retour de questionnaire de satisfaction	En cours	
	Taux de satisfaction	En cours	
	Formation formateurs : recyclage annuel		Année 2025
	Nombre de sessions	2	
	Nombre de bénéficiaires de la formation	39	
	Taux de validation de la formation	100%	
	Nombre d'abandons en cours de formation	1	
Taux de retour de questionnaire de satisfaction	80%		
Taux de satisfaction	91,1%		
Durée	Formation initiale : 5 jours + tutorat 6 jours + 5 jours = 16 jours (112 heures) Recyclage : 7 heures (1 jour)		
Tarifs	Formation initiale : 770 euros (1 ^{ère} semaine) + 620 euros (tutorat de 6 journées) + 770 euros (2 ^{ème} semaine) = 2160 euros Recyclage annuel : 180 euros		
Sessions 2026	Voir le calendrier de formation sur le site		
Inscription	Voir les modalités d'inscription sur le site ou auprès du secrétariat. Sélection interne au CESU 65 : cf procédure spécifique.		
Localisation	Le CESU est situé sur le site principal du Centre hospitalier de Tarbes, bâtiment Est (ancienne crèche), boulevard de Lattre de Tassigny, 65000 Tarbes. Voir plan d'accès sur le site		
Prestations logistiques	Le parking est partagé avec les usagers de l'hôpital. Le CESU 65 ne gère pas le repas lors de la pause du midi. Cependant, l'agent en formation peut acheter un ticket au niveau de l'accueil de l'hôpital pour déjeuner au restaurant du Centre Hospitalier de Tarbes-Lourdes.		
Accessibilité aux personnes en situation de handicap	Si vous êtes une personne en situation de handicap, merci de le signaler à notre secrétariat pour que nous puissions étudier les adaptations nécessaires avec nos référents handicap afin de vous accompagner dans votre parcours de formation. Classé Etablissement Recevant du Public, le CESU 65 répond aux normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Sur demande du financeur, cette action de formation peut également être réalisée sur un site autre que le CESU 65. Dans ce cas, c'est au financeur de s'assurer des conditions d'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Certains membres du personnel sont formés selon les normes de l'Agefiph pour être référents HANDICAP. N'hésitez pas à contacter par e-mail le secrétariat du CESU 65 , pour être mis en relation avec les référents Handicap.		
Sécurité	Le CESU 65 est autorisé à poursuivre son exploitation par arrêté préfectoral en date du 16/11/2021. Il répond donc aux normes de sécurité et d'incendie. Sur demande du financeur, cette action de formation peut également être réalisée sur un site autre que l'Institut. Dans ce cas, c'est au financeur de s'assurer des conditions de sécurité et d'incendie.		
Contact (e-mail)	Vous pouvez adresser aux secrétaires du CESU 65 vos demandes d'information par e-mail sur l'adresse cesu65@ch-tarbes-vic.fr ou par téléphone au 05 62 54 51 93		



Centre Hospitalier
TARBES-LOURDES